ÉDITION WEEK-END / Montréal samedi 14 septembre et dimanche 15 septembre 2013 Le plus grand quotidien français d'Amérique
129e année N° 263 134 pages, 10 cahiers

2,15 $ taxes en sus – Édition provinciale **2,25 $**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

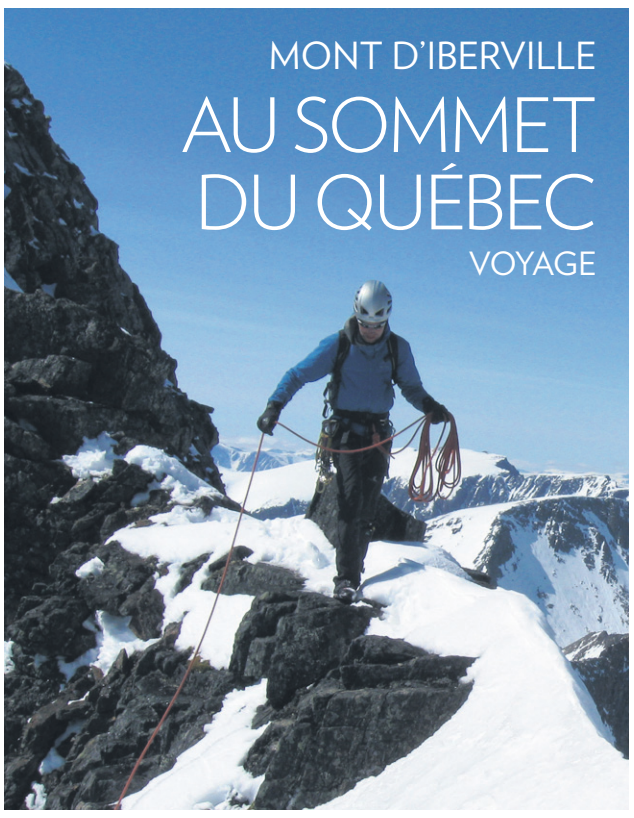

MONT D'IBERVILLE

AU SOMMET DU QUÉBEC

VOYAGE

PHOTO MARIE TISON, LA PRESSE

TRANSFORMER LES FRUITS... EN VIN

GOURMAND

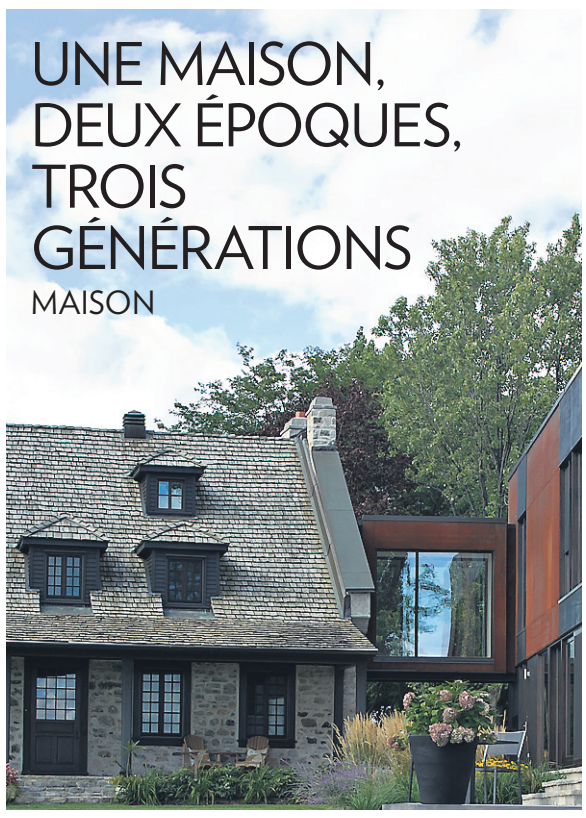

UNE MAISON, DEUX ÉPOQUES, TROIS GÉNÉRATIONS

MAISON

PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

LA PRESSE

DU SHOWBIZ À LA POLITIQUE

Profil et motivations de quatre personnalités québécoises. ARTS

VINCENT VALLIÈRES

SUIVRE SA VOIE

ARTS

HEUREUX AU TRAVAIL?

Les Québécois se prononcent

PAGE A5 ET DANS *LA PRESSE+*

ILLUSTRATION DAVID LAMBERT, LA PRESSE

PORTRAIT

LE PARI DE BERNARD DRAINVILLE

La Charte des valeurs propulsera sa carrière politique ou y donnera un sérieux coup de frein. Katia Gagnon retrace les grandes étapes de la vie et de la carrière du ministre.

PAGES A2 ET A3

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

CHARTE DES VALEURS

RICHARD DESJARDINS EST CONTRE

VINCENT MARISSAL
UN PHARE QUI S'ÉTEINT
PAGES A6 À A8

TARGET : APRÈS L'EXCITATION...

Les attentes étaient grandes, mais les résultats commandent la déception.

AFFAIRES

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Mulroney a offert un poste de sénateur à Parizeau et un poste de gouverneur général à Bourgault.

Venez voir mon blogue ! **www.lapresse.ca/laporte**

SAM 621 924 456 782

LE PLUS DE DESTINATIONS EUROPÉENNES EN VOL DIRECT

VOLS ALLER-RETOUR | PRIX TOUT INCLUS | À PARTIR DE

PARIS, BRUXELLES		LYON, NANTES	
849$ SEPTEMBRE	799$ OCTOBRE	849$ SEPTEMBRE	799$ OCTOBRE
ROME		ISTANBUL	
949$ SEPTEMBRE	999$ OCTOBRE	1049$ SEPTEMBRE	
MADRID		LISBONNE, BARCELONE	
1099$ SEPTEMBRE		1149$ OCTOBRE	

Contactez votre agent de voyages ou airtransat.ca

Départs de Montréal. Prix par personne pour un vol aller-retour en classe Économie, valide pour des départs spécifiques en septembre et octobre 2013, selon la destination choisie. Tarifs valides pour les nouvelles réservations individuelles seulement effectuées du 14 au 16 septembre 2013. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat et offerts par Transat Tours Canada Inc., titulaire d'un permis du Québec.

Prix excluant le 2,00$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.*

POLITIQUE

LES QUATRE VIES DE BERNARD DRAINVILLE

À 13 ans, il posait des pancartes pour le Parti québécois. À 20 ans, il flirtait avec le Canada dans un anglais boiteux. Journaliste casse-cou, il est devenu un politicien agressif et un tribun remarquable. La Charte des valeurs sera-t-elle l'écueil sur lequel s'échouera la carrière politique de Bernard Drainville ou le tremplin qui le propulsera vers les plus hauts sommets?

Chaque printemps, la grande famille Drainville se retrouve à la cabane à sucre familiale de l'île Dupas.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

KATIA GAGNON

Welcome to Canada

Février 1985. Bernard Drainville, président de l'Association des étudiants de l'Université d'Ottawa, décide sur un coup de tête de se présenter à la présidence de la Fédération des étudiants de l'Ontario (FEO). Il affronte des candidats de grandes universités ontariennes. Le prochain président devra négocier avec le gouvernement de Queen's Park qui veut... hausser les droits de scolarité.

Jamais un francophone n'a été élu à la tête de la FEO. Et, surtout, un francophone qui parle aussi mal l'anglais.

« Il avait de la difficulté avec le h aspiré, raconte John Carlos Tsiflidis, qui l'a connu à cette époque. Dans un discours, il voulait parler de *hassle* [embêtement]. Mais il l'a dit sans h, ça sonnait vraiment comme... *asshole* [trou de cul]. On s'est tous regardés, on s'est dit: ça doit être ça qu'il a voulu dire. »

John Carlos Tsiflidis en rit encore.

Malgré cet anglais boiteux, Bernard Drainville est élu président de la FEO. « Il a fallu cinq tours de scrutin, se rappelle-t-il. Et après, je l'ai appris, l'anglais! »

Jacques Parizeau raconte souvent qu'il est devenu souverainiste lors d'un voyage en train. Le voyage de Bernard Drainville aura duré 10 ans. Entre la défaite référendaire de 1980 et l'échec de Meech, Drainville a vécu son idylle avec le Canada.

« Après le référendum, je me suis dit: si on est pour rester dans le Canada, je veux savoir c'est quoi, ce pays-là! »

Il va donc étudier à l'Université d'Ottawa et gagne sa vie comme page à la Chambre des communes. Lors du départ de Pierre Elliott Trudeau, il lui envoie, avec d'autres pages, une lettre admirative.

Seize ans plus tard, quand Trudeau meurt, Drainville fera des pieds et des mains pour être l'un des rares journalistes qui monteront à bord du train qui conduira la dépouille de Trudeau d'Ottawa à Montréal. « Pour moi, c'était clair qu'il vivait un deuil », raconte sa collègue de l'époque, Christine St-Pierre, devenue depuis députée libérale.

Ici Radio-Canada

Août 2001. Le véhicule de Bernard Drainville est garé dans la jungle colombienne. Le journaliste et son caméraman sont débarqués sans s'annoncer sur le territoire des redoutables Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC), spécialistes de la prise d'otages, en réclamant une entrevue avec un commandant des FARC.

« Pendant quatre heures, ils nous ont fait lanterner. Ils nous ont confisqué notre passeport, notre matériel, nos clés d'auto. C'est là que je me suis dit: mais qu'est-ce que j'ai fait là? », raconte Drainville. Les FARC les reconduiront finalement *manu militari* à la ville la plus proche.

Le boulot de correspondant en Amérique latine a été l'apothéose de la carrière journalistique de Bernard Drainville. À force de travail, il a réussi à atteindre le sommet de la hiérarchie... tout en étant très peu radio-canadien.

Drainville était un journaliste ambitieux, tenace et, surtout, bûcheur. « Il faisait photocopier des milliers de pages de documents à la pauvre fille qui était notre adjointe », se souvient Christine St-Pierre.

Sa tignasse bouclée était perpétuellement en bataille. Son choix de vêtements hérissait le styliste de Radio-Canada. Mais c'est surtout sa façon directe de s'exprimer qui le faisait détonner en ondes.

« Ce n'était pas Pierre Nadeau, dit Daniel Lessard, qui a été son patron à Ottawa. Il voulait que les gens le comprennent. Non, ce n'était pas très radio-canadien. Mais il s'en foutait. »

Au début de sa carrière, après un topo où il avait mis en ondes des ouvriers en grève qui sacraient comme des charretiers, les patrons de Radio-Canada ont même tenu une réunion pour décider si le « style Drainville » convenait à la maison...

Drainville était un journaliste ambitieux, tenace et, surtout, bûcheur. « Il faisait photocopier des milliers de pages de documents à la pauvre fille qui était notre adjointe », se souvient Christine St-Pierre.

Après son séjour en Amérique latine, on lui offre d'animer une émission quotidienne. « Je n'en revenais pas. Pour moi, c'était comme un attaquant qu'on mettrait dans les buts », raconte Christian Merciari, qui a été son recherchiste. « Il m'a beaucoup étonné! »

Quand l'émission commence, 20 000 auditeurs sont au rendez-vous. Quatre ans plus tard, 100 000 personnes regardent *La part des choses*. « Les gens l'ont adopté », résume Christian Merciari.

Mais Bernard Drainville vise le siège de Bernard Derome. Quand ses patrons lui disent qu'il n'est pas dans les plans, il prend la direction de Québec. Avec, pensent plusieurs, un objectif ultime en tête: faire de la politique.

La passion de Bernard

Octobre 1976. Louisette Pagé, qui travaille pour le Parti québécois (PQ) dans la circonscription de Berthier, cherche quelque chose à confier à son « petit Bernard », qui traîne autour du local électoral. « Je l'ai envoyé poser des pancartes », raconte la femme de 73 ans. Une passion est née.

Trente et un ans plus tard, André Boisclair lui propose de faire le grand saut. Pendant ces discussions, il réalise une entrevue avec le chef péquiste. Hors

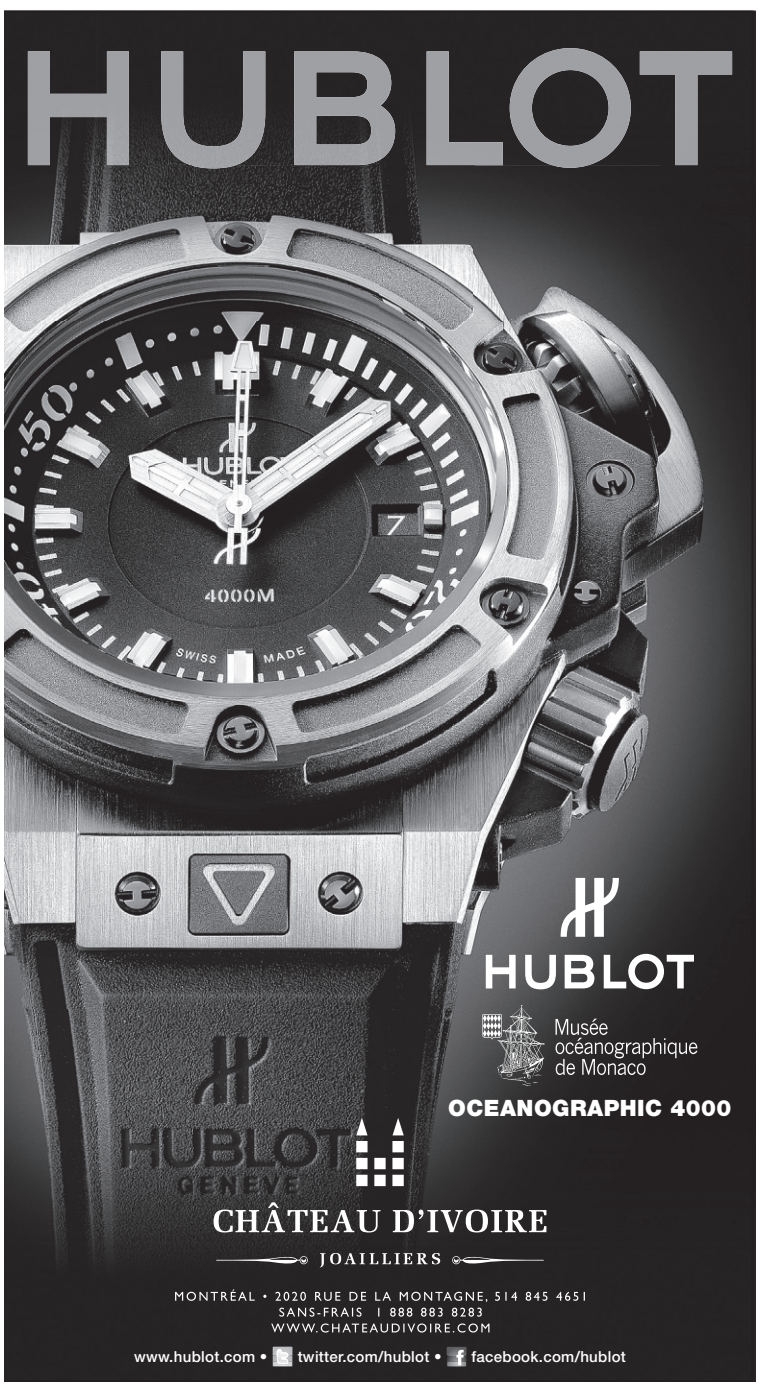

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le poste de correspondant en Amérique latine a été l'apothéose de la carrière journalistique de Bernard Drainville. Il apparaît ici aux côtés de ses collègues de Radio-Canada, en 2003.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES **8**	Monde	**A21 à 23**
Astrologie du jour	VOYAGE **13**	Petites annonces	PET. ANNONCES et AFFAIRES **4**
Avis et encans	AFFAIRES **6**		
Débats	**A24** et **A25**	Restaurants	GOURMAND **4**
Décès	PETITES ANNONCES **12 à 14**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Emplois	CV **6**	Trait d'union	VOYAGE **13**
Loteries	**A20**	Vin	GOURMAND **5**

Météo

Nuageux en matinée et variable en après-midi, maximum **17**, minimum **10**. CV **6**

Bernard Drainville, Sylvain Gaudreault et Yves-François Blanchet

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Le plus dur apprentissage de la politique, selon Bernard Drainville? « Jouer en équipe ».

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

C'est Bernard Drainville le premier qui a décroché le téléphone pour convaincre Pauline Marois de se lancer au départ d'André Boisclair. Et maintenant, c'est lui que plusieurs, au PQ, voient comme leur futur chef.

d'ondes, il dit à Boisclair: « Il faut que tu sois bon. »

Six mots qui prennent une tout autre couleur quand il annonce qu'il se présente pour le PQ. C'est le tollé. Tout le monde crie au conflit d'intérêts.

« Sachant ce que je sais aujourd'hui, si c'était à refaire, je ne la referais pas, cette entrevue. Mais dans le contexte, je pense que j'ai bien agi », se défend-il.

Cette transition ratée marque le début d'un long chemin de croix. La campagne électorale est désastreuse pour le PQ. Mario Dumont, armé du thème porteur de... l'identité, cartonne. Le PQ finit avec l'un des pires scores de son histoire.

« Ç'a été très dur, se souvient Lisette Lapointe, alors députée de Crémazie. En Chambre, on s'est retrouvés dans le poulailler. On ne pouvait pas être plus près de la porte! »

Drainville est promu critique en santé. Il affrontera le redoutable Philippe Couillard. A-t-il réussi? « Il a eu l'air d'un enragé, tranche Christine St-Pierre. Les questions qu'il posait... j'ai été renversée. Est-ce que la politique peut changer quelqu'un à ce point? »

« Contre Couillard, il a été excellent, estime Lisette Lapointe. Mais il a travaillé comme un fou. » Il faut voir les notes de Drainville avant qu'il pose une question, souligne son collègue de Borduas, Pierre Duchesne. « Il n'y a pas une ligne qui n'est pas soulignée, raturée, encerclée. »

Une chose est certaine: Drainville est rapidement devenu un tribun exceptionnel. « Quand il parle, wow. On est scotchés à notre siège », dit M^me^ Lapointe. Le succès de ses discours est tel qu'il a parfois porté ombrage à Pauline Marois. « Il faut que le chef reste la vedette », ironise un député.

Et il est particulièrement éloquent lorsqu'il parle de souveraineté. Lorsqu'il était dans l'opposition, il a spontanément relevé le gant quand le ministre Alain Paquet lui a lancé qu'il n'avait jamais entendu un argumentaire cohérent pour la souveraineté. Son allocution de 10 minutes a cartonné sur YouTube.

Le plus dur apprentissage de la politique? « Jouer en équipe », répond Bernard Drainville. Dans l'opposition, il a plus d'une fois fait cavalier seul. Quand, par exemple, en janvier 2012, il déclare dans une entrevue au *Devoir* que le PQ pourrait bien disparaître.

Mais Pauline Marois ne l'a jamais vraiment sanctionné: c'est lui le premier qui a décroché le téléphone pour la convaincre de se lancer au départ de Boisclair. Et maintenant, c'est lui que plusieurs, au PQ, voient comme leur futur chef.

Sur le plancher des vaches

Juillet 2013. Bernard Drainville est assis à la table familiale, chez ses parents, à l'île Dupas. Il est avec son fils Mathis, 9 ans, dernier de ses trois enfants. « Moi, je ne suis pas un vrai Québécois, lui dit Mathis. Je suis un Coréen. »

Quelques semaines avant que n'éclate au Québec un débat déchirant sur l'identité, Bernard Drainville a dû faire face à la propre crise d'identité de son fils adopté en Corée. « Je l'ai vu en train d'expliquer à Mathis qu'il était un Québécois d'origine coréenne. Qu'on était tous égaux », raconte sa sœur Hélène.

La famille Drainville, de 6 enfants, compte 16 petits-enfants, dont 5 ont été adoptés à l'étranger. Chez eux, l'entraide a toujours primé, dit Hélène Drainville. « Sur une ferme, on apprend à travailler. Et on apprend la solidarité », souligne Bernard, aîné de la famille.

Son enfance rurale à l'île Dupas a marqué Drainville. Une île, 400 habitants, un père producteur laitier. Une communauté « chrétienne », tient-il à préciser.

Mais le débat a toujours fait partie de la famille. « On a toujours discuté. On a toujours débattu, dit sa sœur. On a été élevés avec Bernard Derome, *La semaine verte* et le hockey. »

Chaque printemps, la famille se retrouve encore à la cabane à sucre familiale. Cette enfance à l'eau d'érable a-t-elle jeté les bases des « valeurs québécoises » du futur ministre? Avant de lancer son projet de loi, Drainville a consulté un réseau de contacts de tous horizons, bâti au fil des ans. La base d'une belle organisation politique, observe Lisette Lapointe. Bernard Drainville, futur chef du PQ? Louisette Pagé a son conseil, tout prêt. « C'est du bon bois pour en faire. Mais pas tout de suite. Il faut qu'il apprenne à prendre son temps. »

Lisez la version complète de cet article sur *La Presse+*

Église
Synagogue
Mosquée

TOUT CELA EST SACRÉ.

«Le temps est venu de nous rassembler autour de nos valeurs communes. Elles définissent ce que nous sommes. Soyons-en fiers.»

Bernard Drainville,
ministre responsable des Institutions démocratiques
et de la Participation citoyenne

Égalité hommes-femmes
Neutralité religieuse de l'État

C'EST TOUT AUSSI SACRÉ.

Parce que nos valeurs, on y croit
www.NosValeurs.gouv.qc.ca

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec

À lire aujourd'hui dans *La Presse+*

HEUREUX AU TRAVAIL?

Les Québécois se prononcent

LES RÉSULTATS COMPLETS DE NOTRE SONDAGE EXCLUSIF

LE PORTRAIT-ROBOT DU PATRON IDÉAL

MODE OU MÉTALLURGIE? VISITEZ LES MEILLEURS ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL

ÊTRE SON PROPRE PATRON: LE SECRET DU BOHNEUR?

LES JEUNES SONT MALHEUREUX AU TRAVAIL

Sur papier, Léa* a un job de rêve depuis sept ans, dans le milieu du divertissement à Montréal. Un salaire de 80 000 $, des avantages sociaux, un poste qui exige de nombreuses prises de décision et de la créativité. Mais Léa ne se qualifie pas de femme heureuse au travail. « Je n'entre pas au bureau à reculons, dit-elle, mais je manque de motivation. Je suis enfermée 40 heures par semaine dans un bureau sans fenêtres. Certains jours, je ne vois même pas mes collègues. Aux yeux de mon père, je devrais passer ma vie ici, mais j'ai envie d'aller voir ailleurs. J'ai toutefois peur de retomber au bas de l'échelle et de ne plus être en mesure de payer la maison que je viens d'acheter. »

À 32 ans, Léa fait partie de la tranche d'âge dans laquelle se situe la plus grande proportion de malheureux au travail. Selon un sondage CROP-*La Presse* sur le bonheur au travail, 42 % des gens malheureux au travail ont de 25 à 34 ans. « Plusieurs de mes amis s'ennuient au travail et sont démotivés », affirme Léa.

« Pour cette tranche d'âge, le travail n'est pas tout le temps une fin en soi, mais un moyen, c'est un élément de la vie et non le centre de la vie, juge Janylène Turcotte, directrice principale, ressources humaines de la firme comptable Deloitte. Quand on sait le nombre d'heures que nous passons au travail, pas étonnant qu'ils se sentent malheureux. »

« Le bonheur au travail est, en général, calqué sur le bonheur dans notre vie, explique par ailleurs Youri Rivest, vice-président de CROP. En général, on est très heureux au début de la vingtaine, car on se dit qu'on a l'avenir devant soi. Ensuite, il y a les claques au visage. Le bonheur diminue alors jusque dans la cinquantaine pour revenir à l'approche de la retraite. Bonheur et ancienneté au travail vont souvent de pair. »

Alors qu'en est-il des autres groupes d'âge? La suite, dans *La Presse+* où on vous propose un grand dossier sur le bonheur au travail avec des résultats étonnants sur les jeunes Québécois, les gens en milieu comme en fin de carrière et les travailleurs mariés! Qui est heureux? Qu'est-ce qui contribue au bonheur au bureau, à l'usine ou sur un chantier? Grâce à des reportages, vidéos, statistiques, analyses de résultats et quiz, découvrez des faits surprenants.

Un dossier d'Isabelle Massé et Denis Wong

*Nom fictif.

ILLUSTRATIONS DAVID LAMBERT, LA PRESSE

CHARTE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

« Le lien de confiance est brisé »

Les communautés culturelles vont s'éloigner du mouvement souverainiste, déplore l'ex-députée bloquiste Maria Mourani

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

La Charte des valeurs du gouvernement Marois sonne le glas des efforts du mouvement indépendantiste pour percer au sein des communautés culturelles, a assuré hier la députée Maria Mourani.

Expulsée du caucus jeudi par le chef bloquiste Daniel Paillé, Mme Mourani s'est dite peinée par cette décision. « C'est un choc d'être traité de la sorte, c'est un manque de respect total », a affirmé l'élue.

Elle a rappelé qu'avec son départ, le caucus du Bloc à Ottawa était maintenant exclusivement composé d'hommes blancs, des Québécois « de souche ».

Et l'ensemble du mouvement souverainiste risque de se rapprocher de cette description si le gouvernement Marois continue de défendre son projet de charte, a-t-elle ajouté.

« Les gens [des communautés culturelles] sont extrêmement blessés. Le lien de confiance est brisé et un lien de confiance, ça prend du temps à bâtir, a-t-elle déploré au cours d'une conférence de presse. Pour le mouvement indépendantiste, ça va être de plus en plus difficile de convaincre ces personnes qu'elles sont québécoises à part entière. »

Selon elle, plusieurs donateurs bloquistes issus des communautés culturelles ont décidé de cesser leurs versements. Certains auraient aussi déchiré leur carte de membre du Bloc québécois.

Nationalisme ethnique ?

Par ailleurs, la députée d'Ahuntsic a refusé de dire si, à son avis, le projet de charte de Bernard Drainville relevait du « nationalisme ethnique » ou encore d'une « stratégie électoraliste identitaire ». « Je me questionne », a-t-elle seulement affirmé, laissant cette porte grande ouverte.

Daniel Paillé a affirmé cette semaine que l'utilisation par Mme Mourani de l'expression « nationalisme ethnique » avait joué dans sa décision de lui montrer la porte.

Mme Mourani n'a d'ailleurs pas mâché ses mots envers l'actuel chef du Bloc québécois. « Il y a une chose que l'on peut donner à M. Duceppe : au moins, on avait des caucus. Des caucus animés, mais des caucus pareil, a-t-elle relaté. C'est quand même une belle qualité que je donne à M. Duceppe. »

La députée d'Ahuntsic a promis de rester en poste jusqu'aux prochaines élections générales fédérales. Elle siégera comme députée indépendante indépendantiste jusqu'à ce moment.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Maria Mourani a rappelé qu'avec son départ, le caucus du Bloc québécois était maintenant exclusivement composé d'hommes blancs, des Québécois « de souche ».

Bloc Québécois
Mourani est allée trop loin, juge le député André Bellavance

Le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé, n'a pas commenté hier les propos de Mme Mourani. Mais le leader parlementaire du Bloc, le député André Bellavance, a soutenu que son ex-collègue était allée trop loin en tenant des propos sans nuance sur la Charte des valeurs en tant que porte-parole d'un groupe, les Indépendantistes pour une laïcité inclusive.

Il a aussi affirmé que le caucus avait été consulté, y compris Mme Mourani, avant d'annoncer sa position. « Qu'elle s'exprime publiquement, ce n'est pas un problème. Qu'elle soit contre la Charte, ce n'est pas un motif d'exclusion. Mais quand je l'entends parler de nationalisme ethnique, de Jean-Marie Le Pen, d'exclusion, de persécution, (...) si un autre député avait tenu de tels propos, j'aurais été le premier à sauter une coche », a affirmé M. Bellavance.

Ces propos n'ont pas été à l'origine de l'expulsion, a tenu à préciser M. Bellavance. C'est le refus de Mme Mourani de cesser d'être la porte-parole du groupe qui a forcé la main du chef, selon lui.

M. Bellavance a reconnu que la perte de Mme Mourani avait causé « des dommages », mais il a dit avoir bon espoir que les années d'efforts de rapprochement du Bloc envers les communautés ethnoculturelles ne seront pas perdues.

L'ancien chef de cabinet de Gilles Duceppe, François Leblanc, qui a fait partie des Indépendantistes pour une laïcité inclusive, a pour sa part dit être « très déçu de [son] parti et [se] questionne[r] sur l'avenir du projet [souverainiste]. »

— Joël-Denis Bellavance et Martin Croteau

Grand Prix Cycliste de Montréal

Dimanche 15 septembre — **Parcours et accès**

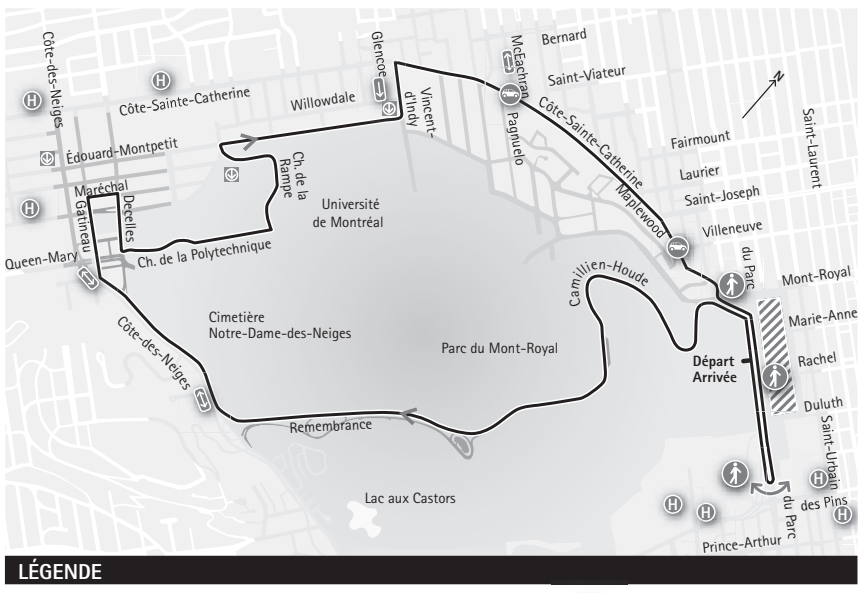

LÉGENDE

- Parcours du Grand Prix
- Circulation perturbée
- Accès automobile
- «Village» Espace réservé à l'événement
- Changement de sens / Double sens
- Établissement de santé
- Enclave
- Accès piétonnier

L'accès à certains établissements de santé pourrait être réduit, l'Agence de santé de Montréal recommande de vous informer auprès de l'établissement concerné avant de vous y rendre.

FERMETURES DE RUES

Les rues et les pistes cyclables du parcours sont fermées à la circulation.

Samedi 14 septembre 2 h à dimanche 15 septembre 23 h 59
Du Parc : entre des Pins et Mont-Royal O.
Côte-Sainte-Catherine : entre du Parc et Mont-Royal O.

Dimanche 15 septembre de 4 h à 17 h 30
Camillien-Houde : de Mont-Royal à Remembrance
Remembrance : de Camillien-Houde à Côte-des-Neiges

Dimanche 15 septembre, entre 6 h et 17 h
Ch. de la Tour : de Decelles au ch. de la Polytechnique
Ch. de la Polytechnique : du ch. de la Tour au ch. de la Rampe
Ch. de la Rampe : du ch. de la Polytechnique à Édouard-Montpetit

Les piétons peuvent traverser aux endroits non clôturés lorsque la voie est libre.

Dimanche 15 septembre, entre 7 h et 17 h
Côte-des-Neiges (côté Est) : de Remembrance à Gatineau
Côte-Sainte-Catherine : de Villeneuve à Mont-Royal
Mont-Royal : de Côte-Sainte-Catherine à Camillien-Houde

Dimanche 15 septembre, entre 9 h et 17 h
Côte-Sainte-Catherine : de Vincent-d'Indy à Villeneuve
Vincent-d'Indy : d'Édouard-Montpetit à Côte-Sainte-Catherine
Édouard-Montpetit : du ch. de la Rampe à Vincent-d'Indy
Gatineau : de Côte-des-Neiges à Maréchal
Maréchal : de Gatineau à Decelles
Decelles : de Maréchal au ch. de la Tour / Queen-Mary

Les stationnements du parc du Mont-Royal ne sont pas accessibles.

Nous recommandons d'utiliser les transports collectif et actif et d'emprunter Saint-Laurent et Saint-Urbain si vous devez prendre votre voiture dans l'axe nord-sud. Pour d'autres options d'itinéraires et de stationnement, surveillez notre site : **ville.montreal.qc.ca/** Informez-vous auprès de la STM pour connaître les changements dans les trajets d'autobus : **www.stm.info** ou **514 786-4636,** option 7.

Surveillez la signalisation pour éviter le remorquage

Pour en savoir plus
311 ou ville.montreal.qc.ca/gpc

Montréal

0007B0-12856 (08-2013)

CHARTE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

Un phare qui s'éteint

VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

À une époque pas si lointaine, le Bloc québécois était devenu un phare dans la quête incessante du mouvement souverainiste auprès des néo-Québécois, mais on dirait bien que la lumière vient de s'éteindre avec l'expulsion de Maria Mourani du caucus bloquiste.

Il y avait eu d'abord, en 1993, l'élection d'Osvaldo Nunez, dans Bourassa, devant un certain Denis Coderre. Le député d'origine chilienne représentait une rare prise des souverainistes et son arrivée aux Communes n'était pas passée inaperçue.

Une décennie plus tard, l'élection de Maka Kotto, en 2004, puis celle de Maria Mourani, en 2006, sous la bannière du Bloc avaient créé une certaine onde de choc chez les fédéralistes québécois, notamment les libéraux, qui craignaient une percée, timide certes, mais durable du mouvement souverainiste auprès d'un électorat à ce jour très hostile.

Les souverainistes, de leur côté, parlaient fièrement d'une avancée historique. Les célébrations auront été de courte durée. Après de modestes gains auprès de certaines communautés culturelles, le débat entourant la Charte des « valeurs québécoises » risque de ramener les souverainistes à la case départ. Quant à l'indépendance du Bloc québécois, longtemps surnommé la « succursale du PQ » par ses détracteurs à Ottawa, elle vient de voler en éclats.

Maria Mourani est la seule souverainiste à avoir établi un réseau et des liens avec des communautés généralement acquises aux libéraux.

Sous la poigne de fer de Lucien Bouchard et sous la direction sans partage de Gilles Duceppe, à une époque où le Bloc comptait plus de 50 députés, ce parti avait une existence propre, mais depuis la débâcle de 2011, il a des airs de lointain poste avancé, survivant tant bien que mal en attendant les ordres des généraux, à Québec.

La précipitation de Daniel Paillé à se débarrasser de Maria Mourani, avant même d'avoir élaboré des explications et des « lignes de presse » cohérentes, cache peut-être autre chose.

Dans les rangs bloquistes, Mme Mourani est perçue depuis toujours comme une forte tête, une « grande gueule », difficile à contrôler et assez peu intimidée par la ligne de parti. Bref, une « emmerdeuse de première », comme m'a déjà dit un ancien conseiller de Gilles Duceppe, il y a de ça déjà plusieurs années.

J'ai moi-même eu au moins un accrochage avec Mme Mourani (qui est ma députée, au demeurant) à propos d'une lettre envoyée dans les foyers d'Ahuntsic. Rien de bien grave, de mémoire, mais j'avais constaté que la dame a tout un caractère !

Pendant la course à la direction du Bloc, l'an dernier, Maria Mourani et Daniel Paillé, tous deux candidats, n'avaient pas, de toute évidence, beaucoup d'atomes crochus.

Mais les partis politiques n'ont-ils pas besoin, justement, d'empêcheurs de tourner en rond, d'objecteurs de conscience, de personnalités fortes, ou préfèrent-ils une armée de petits soldats défendant servilement la ligne de parti, au mépris, parfois, de leurs propres convictions ? Et le mouvement souverainiste n'a-t-il pas besoin de représentants des communautés culturelles, de femmes, ce qui est encore plus rare, surtout si elles cumulent notoriété, expérience et réseaux ?

Maria Mourani était peut-être « difficile à gérer », comme disent les chefs de cabinet à propos des moutons noirs des caucus, mais elle était, jusqu'à jeudi, la seule et dernière députée du Bloc, la seule à Montréal, une très rare élue souverainiste immigrante et le visage le plus connu du Bloc parmi la population, la seule à avoir ce qu'on appelle un « profil média ».

En outre, Mme Mourani est la seule souverainiste à avoir fait des gains tangibles et à avoir établi un réseau et des liens avec des communautés généralement acquises aux libéraux, notamment les Libanais et les Arméniens du centre-nord de Montréal. Elle était régulièrement reçue ou vue en compagnie du consul du Liban et elle a même été reçue en grande pompe par le gouvernement libanais à Beyrouth il y a quelques années. Ces « relations diplomatiques » d'une députée souverainiste déplaisaient d'ailleurs fortement au gouvernement fédéral, à Ottawa.

Il s'agit sans contredit d'un recul, à un moment délicat, pour le mouvement souverainiste. Un recul qui rappelle, de triste mémoire, le discours de Jacques Parizeau le soir du référendum de 1995 et ses effets néfastes sur les relations entre souverainistes et immigrants.

Bernard Landry ne s'y est pas trompé en parlant d'une décision « catastrophique » du chef du Bloc. M. Landry l'a souvent dit : l'approche et le travail de persuasion des souverainistes auprès des néo-Québécois sont une mission de longue haleine à laquelle d'anciens compagnons d'armes, comme Gérald Godin, ont consacré beaucoup de temps, sans toujours obtenir beaucoup de résultats.

Or, la courbe démographique étant ce qu'elle est au Québec (dénatalité et vieillissement de la population « de souche » et augmentation de la population immigrante), une victoire référendaire sans un certain appui des « néo » devient chaque décennie un peu plus illusoire.

L'expulsion de Maria Mourani relance, dans la famille souverainiste, le débat entre « Nous » et « Eux » et, à en juger par ses propos, l'ex-députée du Bloc croit que le projet du gouvernement Marois nous éloigne d'eux. Et réciproquement.

Pour joindre notre chroniqueur : vmarissal@lapresse.ca

CHARTE INCONSTITUTIONNELLE ?

St-Arnaud minimise la portée des avis juridiques

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Le gouvernement péquiste affirme que son projet de charte des valeurs est constitutionnel, mais le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, ne veut pas dire qu'il détient un avis juridique de son ministère prouvant cette prétention.

La Presse révélait hier que selon un avis du ministère de la Justice, le projet de loi à venir serait au contraire inconstitutionnel.

M. St-Arnaud ne l'a pas infirmé. « Comme ministre de la Justice, je reçois des avis juridiques toutes les semaines, sur toute une série de sujets. Je ne commencerai pas ce matin à vous dire si j'ai reçu des avis sur un sujet x, y ou z. Je n'ai pas l'intention non plus de vous dire quels sont ces avis », a-t-il répondu ce matin à l'Assemblée nationale.

Il a tenu à rappeler que la proposition présentée cette semaine n'était pas un projet de loi, mais plutôt un document d'orientation qui « vise à alimenter une discussion collective, à susciter un débat ». « De ce document d'orientation découlera éventuellement un projet de loi, qui devra franchir tous les filtres juridiques habituels du gouvernement du Québec, incluant le comité de législation que je préside. C'est le point de départ d'une discussion collective, alors on se calme », a-t-il ajouté.

« C'est le point de départ d'une discussion collective, alors on se calme. » — Bertrand St-Arnaud, ministre de la Justice

L'opinion de Me Henri Brun

Les gouvernements ne dévoilent jamais le contenu de leurs avis juridiques. Toutefois, le gouvernement péquiste a assuré dans les derniers jours que selon ces avis, le projet de charte des valeurs serait constitutionnel. Le seul avis auquel on a fait précisément allusion était celui du constitutionnaliste Henri Brun, spécialiste engagé à l'externe, qui a souvent plaidé en Cour suprême pour Québec. On n'a pas fait référence explicitement au ministère de la Justice.

PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

Le ministre de la Justice Bertrand St-Arnaud a tenu à rappeler hier que la proposition de charte des valeurs québécoises présentée cette semaine n'était pas un projet de loi, mais plutôt un document d'orientation.

L'opinion de Me Brun n'est pas consensuelle. D'autres juristes consultés par *La Presse* sont beaucoup moins optimistes.

Dans une entrevue accordée à *La Presse* mardi, le ministre responsable du projet de charte, Bernard Drainville, a répété que son projet serait constitutionnel. Il n'a toutefois pas précisé si un avis juridique du ministère de la Justice le lui confirmait. « Depuis qu'on travaille sur ce dossier-là, on travaille avec tous les ministères, y compris le ministère de la Justice, a-t-il répondu. Ce que je peux vous dire, c'est qu'on travaille avec les juristes de l'État. On travaille également avec des juristes retraités. On a obtenu également des avis indépendants, comme celui de M. Brun. On en a obtenu d'autres également, formels et informels. Donc, nous, on est convaincus que notre projet est constitutionnel. »

SONDAGE

L'unité du Québec, source de préoccupation

KATHLEEN LÉVESQUE

À l'heure où le gouvernement Marois promet plus « d'harmonie et de cohésion dans la société » avec la présentation de la Charte des valeurs québécoises, 40 % des Québécois estiment que les immigrants affaiblissent l'unité du Québec.

À Montréal, où il y a une grande concentration de gens issus de l'immigration, cette perception se situe à 36 %, alors qu'en région, ce pourcentage grimpe à 46 %. Le concept d'unité n'est toutefois pas défini.

C'est ce que tend à démontrer un sondage mené sur l'internet à l'initiative de la firme SOM auprès de 1937 personnes, du 30 août au 5 septembre. Ce coup de sonde a donc été donné quelques jours avant que soit présentée officiellement la Charte des valeurs québécoises, bien que son contenu ait été partiellement dévoilé et débattu depuis déjà quelques semaines.

SOM a vérifié notamment si les répondants avaient entendu parler du projet gouvernemental d'une charte, ce qui était le cas à 90 %. Quant au taux d'adhésion des internautes à l'idée qu'ils se faisaient de la Charte, il atteignait, la semaine dernière, 66 %.

Perception des immigrants

Mais SOM a surtout profité du contexte pour poser une série de 10 questions afin de mesurer les perceptions des répondants à l'égard des immigrants. « Ça nous paraissait une question très forte dans l'actualité qui pouvait susciter de l'intérêt et l'occasion d'apporter un éclairage », explique Vincent Bouchard de SOM.

M. Bouchard souligne que les internautes qui appuient la Charte ont tendance à avoir une perception moins positive des immigrants. Il note également que les réponses varient en fonction du lieu de résidence.

Le professeur de droit de l'Université McGill et rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme des migrants, François Crépeau, constate « la grande coupure » entre Montréal et les régions. « Les gens des régions pensent en effet que les immigrants affaiblissent l'unité du tissu canadien-français, ce qui est leur définition du Québec. Mais de quelle unité parle-t-on ? C'est la sainte flanelle. C'est l'unité canadienne-française traditionnelle. C'est comme ça que je l'interprète », affirme M. Crépeau.

« Dans un contexte tendu, les idées sont souvent exacerbées. »
— Maryse Potvin, professeure en sciences de l'éducation et spécialiste des rapports ethniques, UQAM

Sa collègue de l'UQAM, Maryse Potvin, professeure en sciences de l'éducation et spécialiste des rapports ethniques, rappelle que « dans un contexte tendu, les idées sont souvent exacerbées ». « Il y a une proportion de gens qui se sentent menacés, et c'est surtout vrai en région, comme tendent à le montrer ce genre de sondages-là, parce qu'ils ne vivent pas dans la diversité, qu'ils connaissent moins les immigrants et les minorités religieuses et qu'ils pensent que le Québec est en train de disparaître », indique Mme Potvin.

Cette dernière retient surtout du sondage SOM les éléments positifs qui ressortent. Ainsi, 67 % des répondants croient que « c'est bon pour le Québec d'avoir plusieurs groupes qui habitent dans la province, chacun avec ses différences culturelles », et 68 % estiment que les immigrants font beaucoup d'efforts pour trouver un emploi.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Le chanteur Richard Desjardins a signé la pétition « Pour un Québec inclusif ».

Richard Desjardins s'oppose à la Charte des valeurs

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Richard Desjardins, dont les multiples talents servent de vecteurs à ses nombreux engagements sociaux, se prononce contre le projet de Charte des valeurs québécoises du gouvernement Marois. Aussi une brèche semble-t-elle se dessiner dans la communauté artistique, souvent associée au courant souverainiste. Outre Desjardins, Michel Rivard et Dan Bigras se sont aussi opposés au projet controversé plus tôt cette semaine.

« Je pense que [Bernard] Drainville va retirer son affaire ! Il va se faire mettre dans le coin, ce ne sera pas long ! Il va retourner où il était ; il va retourner journaliste ! », lance Desjardins, amusé, lorsque joint par *La Presse,* hier. L'auteur-compositeur-interprète réprouve sans équivoque le projet du gouvernement bien qu'il admette qu'en région, la population est plus méfiante à l'égard des nouveaux arrivants. Un sentiment qui prend sa source dans l'ignorance plutôt que dans de véritables frictions relève-t-il. « On dirait que moins il y a d'Arabes, de musulmans, plus les gens en ont peur ! », lance-t-il.

M. Desjardins a ajouté sa voix, hier, au mouvement opposé au projet soumis mardi par le ministre Bernard Drainville qui propose d'interdire le port de signes religieux « ostentatoires » chez tous les employés de l'État. La pétition « Pour un Québec inclusif » a recueilli rapidement l'appui de plus de 8000 personnes. On y décrit en termes très durs la stratégie du gouvernement Marois. Québec tente de racoler les électeurs en misant sur l'impact de reportages qui dépeignent « Montréal assiégée, envahie de demandes d'accommodements déraisonnables de la part d'immigrants intransigeants ». « Au fil des ans, ils ont réussi à ancrer chez plusieurs de nos concitoyens une crainte réelle quant à la survie de l'identité québécoise », affirme le texte que cautionne le chansonnier.

« But électoraliste »

« Ouais, j'ai signé, c'est exact ; je suis d'accord avec ce texte », observe l'artiste, joint par *La Presse* hier en fin de journée. Il est notamment d'accord avec une affirmation des pétitionnaires, qui constatent « avec regret que notre gouvernement cherche à exploiter cette peur dans un but électoraliste ». « Je suis d'accord avec ça », tranche le chansonnier.

« Ce projet de loi ne passera pas ! », prédit-il avec certitude, avouant ignorer quel impact aura cette controverse sur le projet souverainiste. Avec cette démarche, le PQ « s'aliène une partie de ses membres, va en chercher d'autres », estime-t-il.

Le modèle d'intégration français, un exemple ?

HUGO PILON-LAROSE

Le modèle de laïcité et d'intégration à la française est-il un exemple à suivre ? C'est du moins ce que croit la première ministre du Québec, Pauline Marois, qui a affirmé cette semaine que « le plus bel exemple, c'est la France[...] qui a trouvé un espace pour bien vivre avec tous ces ressortissants d'autres religions ». *La Presse* a demandé à des experts de réagir à cette déclaration.

« LE SENS DE L'HUMOUR DE Mme MAROIS »

L'intégration en France est loin d'être un succès, croit Julien Bauer, professeur au département de science politique de l'UQAM et expert dans les liens qui unissent politique et religion. « J'apprécie le sens de l'humour de Mme Marois, je ne la connaissais pas aussi amusante », s'est exclamé l'expert en début d'entrevue. « Il existe en France des zones de non-droit, où les Français moyens n'osent pas aller. La relation entre l'État français et ses minorités culturelles et religieuses n'est pas un modèle à suivre », a affirmé M. Bauer. Une loi citée en exemple de la laïcité française est celle qui interdit le port du voile intégral dans l'espace public. À ce sujet, le politicologue est tout aussi critique. « On a recensé depuis son adoption 900 contrôles et 800 amendes », note-t-il.

« UN MODÈLE D'ÉCHEC D'INTÉGRATION »

« Je suis en total désaccord avec cette déclaration [de Mme Marois]. La France est un modèle d'échec d'intégration depuis les 50 dernières années », a dit la directrice du Centre de recherche sur les politiques et le développement social de l'Université de Montréal, Pascale Dufour. Selon elle, plusieurs exemples illustrent l'impasse sociale avec laquelle la société française doit composer. « L'extrême droite fait son capital politique sur le dos de l'immigration depuis les années 80. Il y a, en plus, des épisodes de conflits interethniques violents. Il est impossible, objectivement, de parler ici d'un modèle de réussite », a expliqué la professeure Dufour.

MOINS LOIN QU'EN FRANCE

Selon l'ancienne députée péquiste Louise Beaudoin, il n'y a pas que la France qui a de la difficulté à intégrer ses immigrants. « Tous les modèles d'intégration sont en panne. En France, c'est principalement un problème d'urbanisme, on a créé dans les années 60 des tours en banlieue et « parqué les nouveaux arrivants », a-t-elle expliqué. Selon Mme Beaudoin, qui a enseigné l'histoire dans plusieurs universités françaises et québécoises, le projet de loi proposé par le gouvernement Marois ne va pas aussi loin que ce qui est appliqué dans l'Hexagone. « Les Français interdisent aux élèves de porter des signes religieux dans les écoles subventionnées par l'État. Au Québec, ce n'est pas ce qui est proposé. Mais encore, plusieurs prédisaient que les petites filles françaises qui portent le voile quitteraient l'école. Ça ne s'est pas produit », a affirmé Mme Beaudoin.

Si votre solde quotidien moyen est de :	100 $	500 $	1000 $
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,60 $	8,01 $	16,03 $

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant

ACTUALITÉS

USINE DE FILTRATION ATWATER

Après les champignons, les BPC

EXCLUSIF

KARIM BENESSAIEH

Une tuile n'attend pas l'autre à l'usine Atwater. Trois ans après qu'on eut découvert qu'une salle était infestée de champignons, les travaux de décontamination ont été interrompus début août quand on a trouvé des BPC dans l'isolant des conduites.

Cette mauvaise surprise obligera la Ville à sortir son chéquier encore une fois pour un montant supplémentaire de 230 000$. Les travaux, initialement estimés à 218 223$, coûteront finalement presque quatre fois plus cher, soit 835 000$.

La Ville est au courant depuis l'automne 2010 de la présence de moisissures dans la salle de valves de l'usine de filtration Atwater – appelée « chambre d'interconnexion 1 ». C'est dans ce complexe, dont les composantes les plus anciennes datent de 1911, que sont survenus les incidents qui ont mené à l'avis d'ébullition d'eau le 22 mai dernier.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Il y a trois ans, des employés de l'usine Atwater se sont plaints de maux de tête, d'irritation des yeux et du nez et de toux.

Il y a trois ans, des employés de l'usine se sont plaints de maux de tête, de toux, et d'irritation des yeux et du nez. Des analyses d'air ont permis de confirmer la présence de moisissures provenant de l'isolant recouvrant les conduites.

Jamais, assure-t-on à la Ville, cette contamination fongique n'a affecté la qualité de l'eau potable.

Les travaux, initialement estimés à 218 223$, coûteront finalement presque quatre fois plus cher, soit 835 000$.

30 jours pour obtempérer

En juin 2012, un premier appel d'offres est lancé pour la décontamination, mais une mauvaise surprise attend la Ville: la soumission la moins élevée est près du double de ce qu'on avait estimé, 409 823$ plutôt que 218 223$. En juin 2013, un deuxième appel d'offres donne un résultat encore plus surprenant: la soumission la moins chère est tout de même 16% de plus que ce qu'on avait estimé. Considérant l'importance des travaux, on accorde tout de même le contrat à Trempro pour un montant de 608 000$.

Finalement entrepris en juillet dernier, les travaux sont arrêtés début août quand on découvre des BPC dans l'isolant qui entoure la conduite de la salle de valves. Les biphényles polychlorés ont parfois été utilisés comme isolants thermiques entre 1929 et l'année de leur interdiction au Canada, en 1977.

L'entrepreneur réclame une « rémunération supplémentaire pour disposer de ces matériaux », qui aurait représenté « une augmentation de 150% de la valeur du contrat », soit 912 000$ de plus, peut-on lire dans un rapport remis au comité exécutif.

Après vérification, le Service de l'eau estime que l'extra demandé est « injustifié ». L'entrepreneur Trempro porte par ailleurs plainte auprès d'Environnement Canada pour signaler la présence de BPC. Le 28 août, l'inspecteur fédéral envoie un courriel ordonnant à la Ville de se débarrasser des déchets solides contaminés dans un délai de 30 jours.

Après des « recherches de prix » auprès de plusieurs entreprises, on décide le 3 septembre dernier de confier ces travaux imprévus à la firme Sanexan, pour un montant maximal de 230 000$.

L'enlèvement et la disposition de l'isolant contaminé aux BPC devraient être terminés le 27 septembre prochain, indique-t-on dans le sommaire décisionnel.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Des tuiles sont tombées du plafond à l'école Saint-Louis-de-Gonzague cette semaine.

PLATEAU

Chute de tuiles en pleine classe

LOUISE LEDUC

Des tuiles sont littéralement tombées sur la tête d'élèves cette semaine à l'école primaire Saint-Louis-de-Gonzague, dans le Plateau-Mont-Royal.

Comme l'indique la lettre envoyée par la direction aux parents, ces tuiles sont tombées dans une classe de 4e, jeudi, dans le pavillon Rachel. « La pluie abondante de ce matin, ainsi que l'humidité excessive en seraient la cause », peut-on lire dans la lettre envoyée par la direction.

« Bien que surpris, les enfants ont eu plus de peur que de mal », est-il encore écrit.

Les enfants ont été déplacés dans le local du service de garde où ils resteront jusqu'à ce que les travaux correctifs soient terminés. Une équipe d'experts a aussi été dépêchée pour évaluer les travaux à faire et pour enlever les matériaux abîmés.

« Par souci de prévention, une inspection de l'ensemble des locaux sera effectuée. »

Des travaux ont été menés à l'école ces dernières années, dont la réfection du toit, l'an dernier, pour une facture de 148 000$.

Le décollement de tuiles n'a cependant rien à voir avec le toit et rien à voir avec la vétusté des écoles, affirme Alain Perron, porte-parole de la Commission scolaire de Montréal.

La situation s'explique par « la chaleur excessive et le taux d'humidité » qui caractérisent désormais notre climat.

« Cela entraîne un ballonnement du plâtre puis un décollement des tuiles accolées sur ce plâtre », poursuit M. Perron, qui soutient que cela peut arriver n'importe où, n'importe quand.

En début de semaine, voyant venir des taux d'humidité élevés, la CSDM a envoyé une lettre à toutes ses directions d'école pour leur rappeler de faire une petite inspection des plafonds.

Lac-Mégantic

MMA invoque un piston défectueux sur la locomotive

Après le travail des pompiers puis celui du conducteur du train, voilà que Montreal Maine & Atlantic (MMA) invoque maintenant une nouvelle cause du déraillement du train à Lac-Mégantic qui a tué 47 personnes le 6 juillet dernier : un piston défectueux. Dans une entrevue accordée au quotidien *Globe and Mail*, le président de MMA Ed Burkhardt a soutenu qu'un piston du moteur de la locomotive aurait entraîné des fuites de carburant et causé l'incendie. Vers minuit le soir du drame, les pompiers ont éteint un feu sur la locomotive arrêtée à Nantes. Le moteur a été éteint, ce qui a désactivé le frein hydraulique.

— Annabelle Blais

Plus de 137 MILLIONS $

remportés à la loterie en JUILLET et en AOÛT 2013*

Voici les heureux gagnants de 25 000 $ et plus !

De 25 000 $ à 49 999 $

Nom et prénom	Produit
BAS-SAINT-LAURENT	
Lévesque Diane	EXTRA
Parent Julie	SCRABBLE
CAPITALE-NATIONALE	
Auger Hélène	RICOCHET
Béland Linda	POKER
Boulet-Gagné Jeanne-d'Arc	EXTRA
Chouinard-Gingras Jocelyne	SCRABBLE
Côté Shirley	EXTRA
Giguère Sophie	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Girard Denis	EXTRA
Guay François	TRÉSORS DES FORÊTS
Lyonnais Elianne	LA POULE AUX ŒUFS D'OR PLUS
Marchand Sylvie	COCKTAIL D'ARGENT
CENTRE-DU-QUÉBEC	
Cloutier-Verville Solange	EXTRA
Lacroix Dany	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Noël Krystina	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Tessier Francine	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
CHAUDIÈRE-APPALACHES	
Bolduc Cliche Rita	EXTRA
Boulet Gérard	POKER
Breton André	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Cantin Gisèle	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Dodier Marie-Paule	LA POULE AUX ŒUFS D'OR
Lagacé Nathalie	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Lizotte Ouellet Sabrina	TORNADES
CÔTE-NORD	
Gagné Mylène	CÉLÉBRATION 2013
ESTRIE	
Auger Mario	BANCO
Bédard Clowery Leona	PHARAON
Legault Danny	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Lessard Denis A.	LA QUOTIDIENNE 4
GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE	
Sohier Roseline	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
LANAUDIÈRE	
Auclair Danielle	BANCO
Desrosiers Huguette	YUM
Dionne Sylvie	LA QUOTIDIENNE 4
Dubé Alain	BANCO
Gauthier Gilles	BANCO
Richer Daniel	LOTTO 6/49, EXTRA
Therrien Elsie	COSMOS
LAURENTIDES	
Boudreault Decoste France	SCRABBLE
Garand Sylvain	EXTRA
Hébert Martin	LOTTO 6/49
Lavallée Yvan	BANCO
Poirier Jacques	BINGO PRINTEMPS
LAVAL	
Christakis Stavros	BANCO
Cyr Martin	BANCO
Duquette Lise	SCRABBLE
Joseph Michael Mozart	EXTRA
Lévesque Lavallée Lisette	QUÉBEC 49
Vincelli Annie	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
MAURICIE	
Gravel Mario	SCRABBLE
Marchand Micheline	TORNADES
MONTÉRÉGIE	
Boudreau Gilles	EXTRA
Coulombe Gaétan	EXTRA
Cummings Brian	LOTTO 6/49
Cummings Peter G.	LOTTO 6/49
Cyr Jean-François	LOTTO MAX, QUÉBEC MAX
Damphousse Odette	LOTTO 6/49
Duprat Graziella	BANCO
Forget Bourgelas Simonne	JEU DE MOTS
Fredette Gilles	BANCO
Gagnon Mario	BANCO
Gagnon Bibeau Pierrette	TRADUCTION
Gaudreau Grondin Micheline	BINGO PRINTEMPS
Houde Michel	BANCO
Kilavuz Robert	LA QUOTIDIENNE 4
Lafontaine Gollain Ginette	BANCO
Lebeuf Marc	MOTS CACHÉS CHIENS, CHATS ET AMIS
Meunier Leo	LOTTO MAX, QUÉBEC MAX
Poirier Guillotte Aline	QUÉBEC 49
Saint-Amant Gilles	LOTTO 6/49
Tessier Tremblay Marie-Claire	CARTES FRIMÉES
MONTRÉAL	
Chong-Kwan Louis Vincent	EXTRA
Coulombe Marcel	EXTRA
Desmarattes Hugues	BANCO
Ilgunas Edward	EXTRA
Mstoev Ruslan	EXTRA
Nigelsky May	TRÉSORS DES FORÊTS
Poulette Mireille	MOTS CACHÉS CHIENS, CHATS ET AMIS
Ramirez Francisco	EXTRA
Saed Macker	BANCO
Sangarapillai Ravindrarajah	COCKTAIL D'ARGENT
Sauvé Caroline	BINGO PRINTEMPS
St-Pierre Lise	LA QUOTIDIENNE 4
Thammavongsa Bounlang	LOTTO 6/49, EXTRA
Tran Kim Anh	EXTRA
Tremblay Pierrette	SCRABBLE
Viau Nicole	CARTES FRIMÉES
White John	LA QUOTIDIENNE 3 ET 4, BANCO, EXTRA, QUÉBEC 49
NORD-DU-QUÉBEC	
Jones Richard	BANCO
Kulula Elisapee	SCRABBLE
OUTAOUAIS	
Bannan Valérie	LA POULE AUX ŒUFS D'OR PLUS
Charron Emile	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN	
Alarie Pierre	BANCO
Perron-Desmeules Renée	SCRABBLE

De 50 000 $ à 99 999 $

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	
Brouillette Julie	LA POULE AUX ŒUFS D'OR PLUS
BAS-SAINT-LAURENT	
Bélanger Gaston	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Lebel Réjean	LA MINI
CAPITALE-NATIONALE	
Bisson Josée	LA MINI
Gaudreault Jacques	EXPLOSION À 2 $
CHAUDIÈRE-APPALACHES	
Dufour André	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Laberge Julie	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Mignault Claude	QUÉBEC 49
ESTRIE	
Chevrier Richard	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Kuhn Wolfgang	LOTTO 6/49
LANAUDIÈRE	
Jacob Louise	777 À 5 $
Robergeau Herby Charles	LA MINI
Valois Julien	BANCO
LAURENTIDES	
Bouchard Normand	LOTTO 6/49
Pronovost Mylène	BANCO
Titley Michel	100 MILLION$ PRESTIGE
MONTÉRÉGIE	
André Carl	QUÉBEC 49
Bourgon Suzanne	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Cardin Durocher Cécile	LA POULE AUX ŒUFS D'OR PLUS
Dufour Carolle	LOTTO 6/49
Lafleur Éric	LA MINI
Lamarre Robert	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Régnier Germaine	BANCO
Schweiger Hueber Christiane	LA MINI
MONTRÉAL	
Istambouli Joseph Raymond	777 À 5 $
Laberge Diane	LOTTO 6/49
Moussally Antoine	LOTTO MAX, QUÉBEC MAX
Paquette Jean-Jacques	100 MILLION$ EXTRAVAGANZA
SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN	
Côté-Hamel Louise	LA MINI
Fortin Alain	QUÉBEC 49
Tremblay Jacinthe	LA POULE AUX ŒUFS D'OR

De 100 000 $ à 999 999 $

BAS-SAINT-LAURENT	
Morin Micheline	LOTTO MAX
CAPITALE-NATIONALE	
Lam Kowk-Kwan	LOTTO 6/49
Miller Nancy	200 MILLION$ SUPRÊME
Roussel Doris	200 MILLION$ SUPRÊME
Tse Lam Mee Yuk	LOTTO 6/49
CHAUDIÈRE-APPALACHES	
Bernier Marie-Josée	QUÉBEC MAX
Bolduc Stéphane	MONOPOLY
ESTRIE	
Grégoire Jacques	QUÉBEC MAX, EXTRA
GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE	
Lapierre Marc-André	LOTTO 6/49
LAURENTIDES	
L'Écuyer Marie-Josée	LOTTO MAX
Le François Rafaël	LOTTO MAX
Poirier Benjamin	BLANC CLASSIQUE
Rivet André	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
St-Onge Claudelle	BLANC CLASSIQUE
MONTÉRÉGIE	
Bergeron Aurèle	LOTTO 6/49, EXTRA
Dumontet Carole	PERLES NOIRES
Léger Pierre-Paul	EXTRA
Linstead Craig	LOTTO POKER
Roger Léger Hélène	EXTRA
MONTRÉAL	
Assi Jihad	BANCO
Cool Robert	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
Fortier Line	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !
OUTAOUAIS	
Laflamme Jean-Pierre	PERLES NOIRES
SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN	
Gauthier Gabrielle	ROUE DE FORTUNE CHEZ VOUS !

1 million $ et plus

LANAUDIÈRE	
Dubé Éric	EXTRA
MAURICIE	
Marchand Solange	QUÉBEC MAX, EXTRA
MONTÉRÉGIE	
Bélanger Vallée Monique	LOTTO 6/49
Dicu Milente	LOTTO 6/49
Vallée Jean-Guy	LOTTO 6/49
MONTRÉAL	
Epstein Backler Marsha	BANCO
Julien Yvan	LOTTO 6/49

LOTO QUÉBEC

Pour en savoir plus sur nos gagnants, visitez la page lotoquebec.com/gagnants-loteries.

18 ans +

* Mois comptables de Loto-Québec couvrant la période du 25 juin au 26 août 2013

PRÊTE-NOMS

Des dirigeants de la firme DJL épinglés

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Quatre dirigeants de la firme Construction DJL viennent d'être épinglés par le bureau du Directeur général des élections (DGEQ) pour de présumées contributions illégales au Parti libéral du Québec (PLQ), à Union Montréal et à Vision Montréal.

Au total, le DGEQ a dressé 37 constats d'infraction dans ce dossier, dont 17 visent DJL elle-même. Le système avait été exposé au grand jour au printemps dernier, à la commission Charbonneau.

Selon le communiqué diffusé en fin d'après-midi, « quatre dirigeants [de DJL] ont remboursé en argent comptant des contributions politiques versées en 2008, 2009 et 2010 par des employés(e)s de la compagnie ».

Ces patrons sont Jacques Collin, responsable de la région de Montréal, le contrôleur Claude Fortier ainsi que Gérard Poulin et Christian Hould.

On leur reproche le remboursement de neuf contributions au PLQ, quatre à Union Montréal et quatre à Vision Montréal.

Ils ont chacun reçu entre trois et six constats d'infraction pour autant de remboursements de prête-noms. Ils pourront payer les milliers de dollars réclamés en amende ou encore contester l'avis du DGEQ devant les tribunaux.

L'entreprise Construction DJL est visée dans la moitié des constats parce qu'elle a remboursé les prête-noms, a expliqué Denis Dion, chargé des communications au DGEQ.

Les témoins protégés

Les noms des employés qui ont servi de prête-noms sont cités dans les constats d'infraction, mais aucune amende ne leur sera imposée, a ajouté M. Dion.

« On préfère poursuivre ceux qui ont financé le système, ceux sans qui le stratagème de prête-noms n'aurait pas eu lieu, a-t-il dit. C'est le choix qu'on fait. »

À la mi-mars, l'adjointe administrative Ghislaine Dujmovic et le commissionnaire Claude Duhaime avaient admis s'être fait rembourser des milliers de dollars en contributions politiques par leurs patrons.

Lors de son témoignage, M. Duhaime a ajouté qu'il distribuait aussi des cadeaux aux fonctionnaires de la Ville de Montréal et du ministère des Transports dans le temps des Fêtes.

Remboursement obligatoire

Hier, seul Vision Montréal a réagi à la publication des constats d'infraction.

Militza Jean, attachée de presse de la chef Louise Harel, a affirmé que « les infractions déposées par le DGEQ concernent des dons faits avant l'arrivée » de sa patronne à Vision Montréal. « C'est notamment grâce à la collaboration de Vision Montréal que le DGEQ a pu découvrir ce stratagème de prête-noms », a-t-elle aussi avancé.

Malgré cela, toutes les formations politiques visées devront remettre l'argent qu'ils auraient reçu illégalement.

« Les partis politiques ne pourront conserver dans leurs coffres les contributions versées illégalement, précise le communiqué. Ils devront les retourner. »

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Mario Laprise, directeur général de la Sûreté du Québec.

Diligence et Michel Arsenault

La SQ déterminée à faire la lumière sur les fuites

FABRICE DE PIERREBOURG

SAINTE-AGATHE — Le grand patron de la SQ, Mario Laprise, ne prend pas à la légère l'enquête interne lancée sur les « fuites » d'informations concernant l'opération Diligence et Michel Arsenault.

Même s'il « préfère s'abstenir de commenter », sa détermination semblait évidente lors du court entretien qu'il a accordé à *La Presse* en marge de l'inauguration d'un poste de la SQ à Sainte-Agathe, hier.

« Au moment opportun on s'expliquera », a-t-il promis, rappelant au passage que « plusieurs enquêtes » sont ouvertes sur la même affaire pour découvrir la ou les sources médiatiques.

L'enquête interne amorcée à la suite d'une requête de Michel Arsenault auprès du ministre Bergeron ne fait pas l'unanimité. Selon la FPJQ, elle « menace fatalement les sources confidentielles qui ont fourni aux journalistes des informations essentielles d'un intérêt public évident ».

À plusieurs reprises depuis plus d'un an, des médias incluant *La Presse*, et plus récemment l'agence QMI, ont fait état d'informations troublantes sur l'enquête Diligence, menée en 2008 et 2009. Des pressions auraient été exercées afin que des personnalités connues du monde politique et syndical soient épargnées.

Diligence, qui au départ devait percer l'infiltration du crime organisé dans l'industrie de la construction, aurait pris une autre tournure au fil des 350 000 conversations captées par écoute électronique. Elle s'approchait du monde politique, en particulier de l'ancien gouvernement libéral.

C'est ainsi que Michel Arsenault, président de la FTQ, a fait l'objet d'une enquête. À deux reprises, les policiers avaient déféré le dossier au bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales. En vain.

Diligence est désormais devant la commission Charbonneau. Du temps de son prédécesseur, Richard Deschesnes, il y avait eu des frictions notables. À entendre Mario Laprise, c'est chose du passé : « Nous leur avons offert notre pleine collaboration et ils sont satisfaits. »

Appui à un mafioso

Un candidat de Marcel Côté se retire

Dans la tourmente depuis quelques jours en raison de son appui écrit à un mafioso, le candidat de l'équipe de Marcel Côté dans le district Rivière-des-Prairies Francesco Ierfino a annoncé hier qu'il se retirait de la course. En mars dernier, M. Ierfino a signé une déclaration sous serment pour faciliter le retour au Canada de Moreno Gallo, 67 ans, qui a été expulsé du pays il y a un an et demi pour ses antécédents criminels. M. Gallo était membre d'un club social, l'Association récréative Mammola, dont le président était Francesco Ierfino. C'est à ce titre que M. Ierfino a donné son appui par écrit au retour du mafioso au Canada, le décrivant comme un « donateur annuel anonyme et un généreux contributeur » aux campagnes de financement de l'association. Dans son communiqué, M. Ierfino qualifie cette controverse d'« attaques injustes de [ses] adversaires ». Marcel Côté a précisé d'entrée de jeu qu'il n'avait été mis au courant de l'existence de cette lettre que très récemment. — Karim Benessaieh

Avec le soutien financier de
LE GROUPE MAURICE

APPRENDRE
sur les personnes âgées

Une série de conférences de l'IUGM gratuites ouvertes à tous. Venez nombreux.

PROJET DE LOI 52 : LES SOINS DE FIN DE VIE
André Ledoux, M.Sc.
Panel avec médecin, bioéthicien et sociologue
17 octobre 2013 à 16h

L'INCONTINENCE, BRISONS LE SILENCE
Chantal Dumoulin, Pht, Ph.D.
28 novembre 2013 à 14h

LES MÉDICAMENTS ET LE VIEILLISSEMENT
Suzanne Gilbert, B.Pharm., M.Sc., M.A.P.
12 décembre 2013 à 14h

BIEN S'ALIMENTER POUR VIEILLIR EN SANTÉ
Guylaine Ferland, Ph.D.
9 janvier 2014 à 14h

LA MALADIE DE PARKINSON
Paola Campana, B.Sc., Pht.
6 février 2014 à 14h

COMMENT SURVIVRE À VOTRE HOSPITALISATION
Diane Boyer, M.Sc., M.A.P.
13 mars 2014 à 14h

L'AVENIR DE L'ÂGISME
Ginette Brûlotte, Dr André Davignon, Catherine Geoffroy, Martine Lagacé, Pierre-Étienne Laporte, Ph.D.
17 avril 2014 à 16h

Amphithéâtre
Le Groupe Maurice
Centre de recherche de l'IUGM
4545, chemin Queen-Mary
Stationnement payant à l'arrière
Métro Snowdon–autobus 51 est

Informations et inscription :
514 340-2800, poste 3139
communication.iugm@ssss.gouv.qc.ca
Les places sont limitées
Inscrivez-vous dès maintenant

iugm Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Affilié à Université de Montréal
Fondation Institut de gériatrie de Montréal

À lire en exclusivité dimanche dans *La Presse+*

VOL DE VÉLO : LE FLÉAU SUR DEUX ROUES

Tous les cyclistes vous le diront : le vol de vélo est un problème sérieux à Montréal. Pour comprendre cet univers *underground*, *La Presse* a sondé des cyclistes, Vélo Québec, la police et même un homme qui gagne sa vie en revendant des vélos dérobés. Nous avons aussi mené notre propre expérience, en dissimulant un GPS dans la selle d'un vélo. Un plongeon dans les coulisses du vol de vélo à Montréal, à ne pas manquer demain dans *La Presse +*.

Un reportage d'Hugo Meunier et Jérémie Stall-Paquet

ACTUALITÉS

■ À TABLE AVEC STÉPHANE GENDRON.
Marie-Claude Lortie rencontre le maire de Huntingdon.

SPORTS

■ UNE AUTRE VICTOIRE POUR L'IMPACT?
Retour sur le match du 11 montréalais face au Crew de Columbus
Le bulletin de Patrick Leduc

LA PRESSE AFFAIRES

■ VRAIMENT GRATUITE, L'ÉCOLE GRATUITE?
Les coûts cachés de l'éducation

ARTS

■ PAR-DELÀ LA NOUVELLE
Chaque semaine, l'auteure Arlette Couture s'inspire librement d'un élément de l'actualité pour créer une œuvre de fiction.

■ ENTREVUE AVEC RICHARD FORD
Cinq ans après *L'état des lieux*, l'écrivain américain Richard Ford propose *Canada*, un des romans étrangers les plus attendus de l'automne.

■ LE 19e FIL
La parole des jeunes auteurs sera mise en évidence au Festival international de littérature avec « Jusqu'où te mènera ta langue ».

■ Chaque dimanche, notre journaliste Émilie Côté vous présente les nouveaux clips de la semaine.
Demain : Arcade Fire, TV On the Radio, Loud Lary Ajust, Jay-Z et Miley Cyrus

LA PRESSE+

HYUNDAI | NOUVELLES IDÉES. NOUVELLES POSSIBILITÉS.MC
HyundaiCanada.com

— 5 JOURS SEULEMENT —
CES RABAIS SUBSTANTIELS SE TERMINENT VENDREDI !

SUR LES VÉHICULES EN INVENTAIRE
+4 PNEUS D'HIVER GRATUITS*

ELANTRA L 2013
À PARTIR DE 17 514 $
RABAIS JUSQU'AU 20 SEPT.† -750 $
VOTRE PRIX JUSQU'AU 20 SEPT. 16 764 $
PAIEMENT AUX DEUX SEMAINES
0 $ COMPTANT 80 $
0 % FINANCEMENT À L'ACHAT◊ POUR 96 MOIS

SANTA FE 2.4L PREMIUM TR. AV. 2013
ÉQUIPEMENT DE SÉRIE : VOLANT CHAUFFANT • CLIMATISEUR AUTOMATIQUE • SIÈGES AVANT ET ARRIÈRE CHAUFFANTS • PHARES AUTOMATIQUES • ET PLUS ENCORE
À PARTIR DE 30 174 $
RABAIS JUSQU'AU 20 SEPT.† -1 000 $
VOTRE PRIX JUSQU'AU 20 SEPT. 29 174 $
PAIEMENT AUX DEUX SEMAINES
0 $ COMPTANT 150 $
1,99 % FINANCEMENT À L'ACHAT◊ POUR 96 MOIS

ACCENT L 5 PORTES 2013
À PARTIR DE 15 314 $
RABAIS JUSQU'AU 20 SEPT.† -750 $
VOTRE PRIX JUSQU'AU 20 SEPT. 14 564 $
PAIEMENT AUX DEUX SEMAINES
0 $ COMPTANT 70 $
0 % FINANCEMENT À L'ACHAT◊ POUR 96 MOIS

Modèle Limited montré♦
AUTOROUTE : 5,2 L/100 KM▼

Modèle Limited montré♦
AUTOROUTE : 6,7 L/100 KM▼

Modèle GLS 5 portes montré♦
AUTOROUTE : 5,3 L/100 KM▼

GARANTIE 5 ANS††
Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km
Garantie groupe motopropulseur : 5 ans/100 000 km
Garantie sur les émissions : 5 ans/100 000 km

VÉHICULE UTILITAIRE CANADIEN DE L'ANNÉE 2013
AJAC www.ajac.ca
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. ♦Prix des véhicules montrés : Accent GLS 5 portes 2013, transmission automatique à partir de 20 614 $ / Santa Fe Sport 2.0T Limited 2013 à traction intégrale à partir de 40 374 $ / Elantra Limited 2013, transmission automatique à partir de 24 964 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 550 $ / 1 760 $ / 1 550 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. ◊ Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les Accent L 5 portes 2013, boite manuelle à partir de 14 564 $ (incluant l'ajustement de prix de 750 $) / Santa Fe Sport 2.4L Premium 2013 à traction avant à partir de 29 174 $ (incluant l'ajustement de prix de 1 000 $) / Elantra L 2013, boite manuelle 6 vitesses à partir de 16 764 $ (incluant l'ajustement de prix de 750 $) à un taux annuel de 0 %/1,99 %/0 % pour 96 mois. Paiement de 70 $ / 150 $ / 80 $ aux 2 semaines. Comptant initial requis de 0 $. Coût de prêt 0 $ / 2 409 $ / 0 $ pour une obligation totale de 14 564 $ / 31 583 $ / 16 764 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 550 $ / 1 760 $ / 1 550 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et sont payables au moment de la livraison. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. † Le calcul des ajustements de prix se fait à partir du prix de base de chaque véhicule. Ajustements de prix jusqu'à 750 $ / 1 000 $ / 750 $ offerts sur les Accent L 5 portes 2013, boite manuelle / Santa Fe Sport 2.4L Premium 2013 à traction avant / Elantra L 2013, boite manuelle en inventaire. Les ajustements de prix s'appliquent au prix avant taxe. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. * Crédit pour pneus d'hiver d'une valeur allant jusqu'à 400 $ / 500 $ / 575 $ offert pour les modèles Accent 2013 / Elantra 2013 / Santa Fe 2013. Le crédit pour pneus d'hiver s'applique avant les taxes. Le crédit ne peut être combiné ou jumelé à aucun autre crédit disponible. Le crédit est non transférable et ne peut être réaffecté. L'installation et la mise au point des pneus ne sont pas incluses dans cette offre. Voir le concessionnaire pour les détails. ▼Les cotes de consommation d'essence des Accent L 5 portes 2013, boite manuelle (Autoroute 5,3 L / 100 km; Ville 7,1 L / 100 km) / Santa Fe Sport 2.4L Premium 2013 à traction avant (Autoroute 6,7 L / 100 km; Ville 10,1 L / 100 km) / Elantra L 2013, boite manuelle (Autoroute 5,2 L / 100 km; Ville 7,1 L / 100 km) sont basées sur l'Énerguide. Les consommations réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les données sont présentées aux fins de comparaison uniquement. ♦◊†* Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander les véhicules annoncés. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

ACTUALITÉS

INDUSTRIE MINIÈRE AU QUÉBEC

D'importants déversements et une poignée d'inspecteurs

PAUL JOURNET

QUÉBEC — On dénombre pas moins de 300 millions de litres de déversements miniers depuis cinq ans, a calculé la Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine ! .

Le groupe d'environnementalistes a présenté cette compilation hier à la commission parlementaire qui étudie le nouveau projet de loi sur les mines.

Une douzaine de déversements accidentels sont survenus au Québec depuis 2008. À eux seuls, cinq grands incidents ont causé des déversements de 275 millions de litres. Ils ont contaminé des lacs et des rivières, principalement en Abitibi et sur la Côte-Nord.

« Et aucune de ces minières n'a encore été pénalisée », dénonce Ugo Lapointe, porte-parole de la Coalition.

Un exemple récent de déversement : l'usine de bouletage de la minière américaine Cliff Resources, près de Sept-Îles, qui a perdu 450 000 litres de mazout il y a deux semaines. Près de 5000 litres ont coulé jusqu'à la baie de Sept-Îles. Plusieurs accidents ont aussi eu lieu à la mine du lac Bloom, près de Fermont, de la même entreprise. En mai 2011, un important déversement a touché 14 lacs en aval.

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Plus de 12 déversements miniers accidentels sont survenus au Québec depuis 2008, contaminant des lacs et des rivières, principalement en Abitibi et sur la Côte-Nord.

Deux changements sont urgents, plaide Ugo Lapointe. Il faut d'abord rendre les amendes dissuasives. Le projet de loi déposé par le gouvernement péquiste les ferait augmenter de 3 à 10 fois, ce qu'il salue. Mais il faudra ensuite se donner les moyens de les appliquer.

Manque d'effectifs

Selon un mémoire présenté plus tôt cette semaine par le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec, il y aurait une pénurie d'inspecteurs. On compte actuellement cinq ou six personnes affectées au contrôle environnemental pour les mines en Abitibi, dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord. Cette petite équipe doit tenir à l'œil 23 mines actives, 37 projets miniers et des centaines de sites d'exploration, déplore le syndicat.

Sur la Côte-Nord, il n'y a que 1,2 inspecteur pour surveiller quatre mines en développement ou en exploitation, et une production annuelle de plus de deux milliards de dollars. Selon les chiffres dévoilés par Québec lors d'une audience du BAPE, on dépense 73 000 dollars par année en salaire et frais de déplacement pour couvrir le développement minier sur la Côte-Nord, un territoire presque aussi vaste que la France.

« Dans le Nord-du-Québec, là où se retrouvent plus de 90 % des projets miniers, il n'y a pas d'inspecteur en environnement », rappelle le syndicat, qui demande la fin du système « d'auto-inspection, d'autodéclaration et d'enquête après plainte ».

La ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, a indiqué à *La Presse* qu'elle se pencherait sur cette situation.

Exploitation pétrolière dans le Saint-Laurent

Des risques encore mal connus

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Alors que le gouvernement péquiste souhaite exploiter le gisement Old Harry dans le golfe du Saint-Laurent, un rapport prévient qu'il manque de connaissance sur les impacts pour la faune et la flore marine et que les stratégies d'intervention en cas de catastrophe restent encore « déficientes ».

Parmi les autres constats : l'acceptabilité sociale d'une éventuelle exploitation des hydrocarbures en milieu marin « n'est pas acquise ». L'étude a « clairement fait ressortir des appréhensions profondes », y lit-on. On recommande de « tenir compte des leçons de l'accident Deepwater Horizon » dans le golfe du Mexique et d'évaluer les impacts sur l'ensemble du golfe, incluant les industries du tourisme et de la pêche qui en dépendent. Le rapport souligne aussi que la Loi sur la qualité de l'environnement n'exige pas encore de certificat d'autorisation pour les levées sismiques, lors des travaux d'exploration.

Le gouvernement péquiste a choisi de rendre publique, hier après-midi à 15 h 10, cette évaluation environnementale stratégique (EES) costaude de 802 pages – http://goo.gl/CJJ4K3 – sur l'exploration et l'exploitation pétrolière et gazière dans les bassins du golfe Saint-Laurent. Elle devait initialement être déposée l'année dernière.

Le rapport prévient qu'il manque de connaissance sur les impacts pour la faune et la flore marine et que les stratégies d'intervention en cas de catastrophe restent encore « déficientes ».

« Une sortie un vendredi après-midi est toujours suspecte, car souvent destinée à limiter les possibilités de réactions par les critiques », a réagi Charles Latimer, responsable de la campagne océans de Greenpeace.

Old Harry

La ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet ne cache pas son intérêt pour explorer et exploiter un jour le gisement Old Harry, situé sur la frontière maritime entre Québec et Terre-Neuve, à environ 80 kilomètres au large des Îles de la Madeleine.

Pour donner suite à cette étude environnementale, elle a lancé deux comités économiques, sur les retombées et sur le volet technique. « On veut plus d'informations sur les coûts typiques d'exploitation et les revenus que l'État pourrait en retirer », a expliqué la ministre en interview.

« Il faut avancer », dit Mme Ouellet. Elle rappelle que le Québec importe son pétrole, ce qui se solde par un déficit commercial annuel de 14 milliards de dollars. « Et même si on travaille sur l'efficacité énergétique, on aura quand même besoin de pétrole. »

Christian Simard, porte-parole de la Coalition Saint-Laurent, demande une étude du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). « C'est important de bien comprendre les conséquences environnementales de l'exploitation, d'un déversement en été ou en hiver et d'évaluer les plans d'intervention. Et il faut aussi ne pas oublier que c'est à la phase de l'exploration que surviennent souvent les pires catastrophes », lance le représentant du groupe d'environnementalistes. Greenpeace réclame aussi « au minimum » une étude du BAPE, et s'inquiète de voir que les comités lancés par la ministre ont une vocation essentiellement économique.

Mme Ouellet promet qu'il y aura une consultation pour faire suite à cette étude, mais ne s'engage pas pour l'instant à la confier au BAPE.

LE GROUPE MAURICE
LES RETRAITÉS NOUS HABITENT

JOURNÉES PORTES OUVERTES

14 ET 15 SEPTEMBRE – 12H À 16H

Le Savignon vous ouvre les portes d'une retraite tout inclus, à deux pas du bord de l'eau de Lachine. Venez découvrir la toute dernière résidence du Groupe Maurice avec ses commerces, son café, un flot de services directement sur place avec accès intérieurs exclusifs pour les résidants, ses vastes aires communes et ses activités stimulantes. Que vous décidiez de devenir propriétaire de votre condo ou locataire de votre appartement, Le Savignon n'a pas fini de vous faire voyager !

ACHETEZ OU LOUEZ

3111, RUE VICTORIA, LACHINE (QUÉBEC) H8S 0B1
T. 514.634.4646 W. LESAVIGNON.COM

LE SAVIGNON

À chaque produit laitier sa version

BIO

bio

Pour découvrir toute la gamme des produits laitiers biologiques, visitez

lafamilledulait.com/bio

LAIT Beurrerie du Patrimoine • Lactantia • Liberté • Natrel • Nutrinor **YOGOURT** Astro • Beurrerie du Patrimoine
Damafro • Liberté • Naturalait **CRÈME** Beurrerie du Patrimoine **FROMAGE** Beurrerie du Patrimoine • Damafro
Fromagerie Au Gré des Champs • Fromagiers de la Table Ronde • Fromagerie des Grondines • Fromagerie du Presbytère
Fromagerie Ferme des Chutes • Fromagerie F.X. Pichet • Fromagerie La Chaudière • Fromagerie L'Ancêtre
Fromagerie La Station • Fromages biobio **BEURRE** Beurrerie du Patrimoine • L'Ancêtre **AUTRE** Kéfir Liberté

LAIT 100% CANADIEN

Fédération des producteurs de lait du Québec

CAQ Dominique Anglade quitte la présidence

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Coup dur pour la Coalition avenir Québec (CAQ) : Dominique Anglade quittera son poste de présidente à la mi-novembre et ne militera plus activement au sein du parti. Elle devient PDG de Montréal International. Cet organisme, issu d'un partenariat public-privé, a pour mandat d'attirer des investissements étrangers dans la métropole et d'accroître son rayonnement à l'étranger. Ingénieure de formation, Mme Anglade a notamment travaillé pour la firme de consultants McKinsey. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal. Elle était l'une des candidatures-vedettes de la CAQ aux dernières élections, mais elle a perdu aux mains du libéral Gilles Ouimet dans Fabre. Le chef caquiste François Legault voit dans sa nomination « une bonne nouvelle pour Montréal ».

— Tommy Chouinard

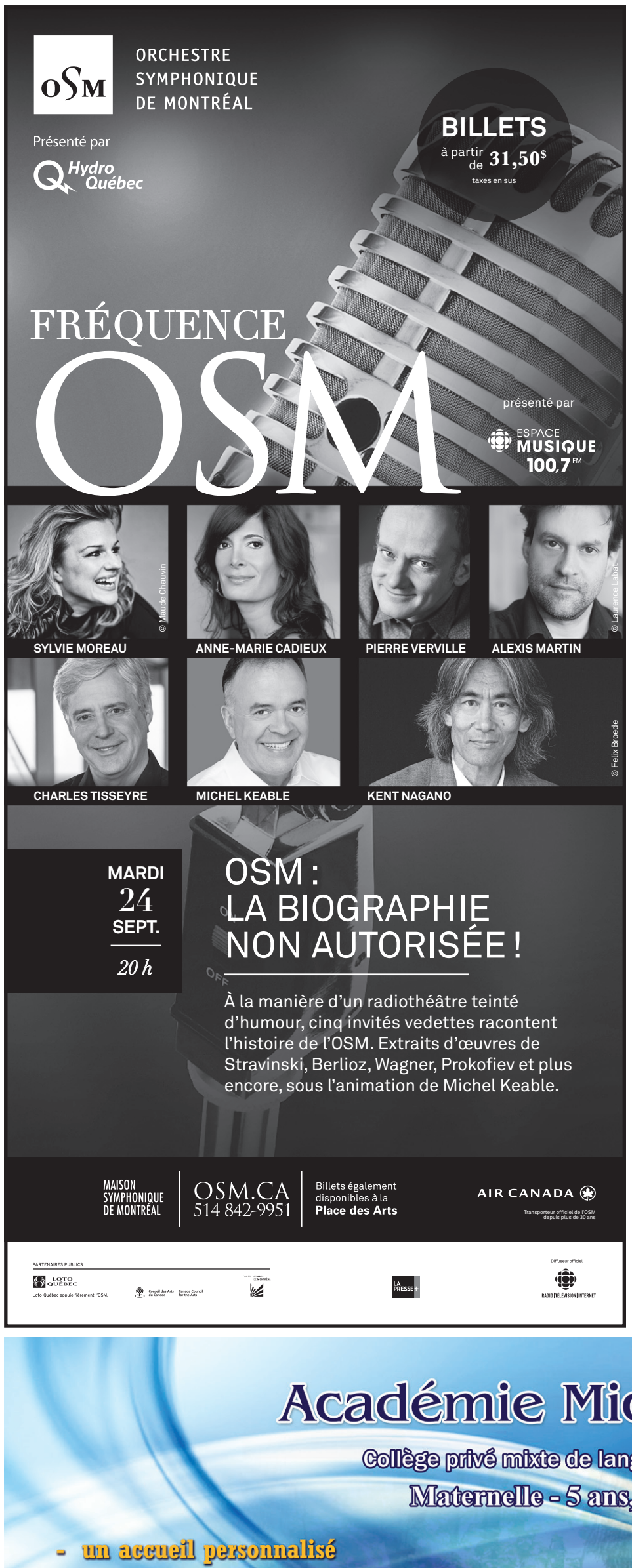

PHOTO ARCHIVES LE QUOTIDIEN

La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Josée Bouchard, est furieuse que le gouvernement accuse ses membres de ne pas se serrer la ceinture.

« Une manœuvre électoraliste »

Les commissions scolaires accusent Québec de mentir dans le dossier des taxes scolaires

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — « Le gouvernement ment » à des fins électoralistes dans le dossier des taxes scolaires, accuse la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Josée Bouchard. Elle lui demande d'autoriser ses membres à puiser davantage dans leurs surplus pour soulager les contribuables.

Comme *La Presse* l'a démontré hier, le gouvernement Marois envisage de forcer les commissions scolaires à rembourser les contribuables. Il les accuse d'avoir essentiellement augmenté les taxes pour compenser les compressions de 200 millions de dollars. Dans des documents provenant du Conseil exécutif, on reproche à certaines commissions scolaires de ne pas avoir puisé suffisamment dans leurs surplus accumulés. Ceux-ci s'élèvent à 1 milliard de dollars, mais la moitié est constituée d'actifs comme la valeur des terrains et des bâtiments et ne peut donc être utilisée.

« Le gouvernement ment quand il dit qu'on aurait dû aller chercher dans les surplus, a soutenu Josée Bouchard, hier. La loi nous interdit d'aller compenser le manque à gagner par l'appropriation des surplus. » Les commissions scolaires ne peuvent utiliser que 10 % de leurs surplus, et 32 % dans des cas exceptionnels.

247 millions de « surplus libres »

Or, du milliard de dollars, 247 millions sont des « surplus libres » qui sont disponibles dès maintenant. « Que le gouvernement les dégage » et « les hausses de taxes seraient vraiment réduites », a affirmé Josée Bouchard. Mais le gouvernement a écarté cette option jusqu'ici. La raison est simple, selon Mme Bouchard : comme les commissions scolaires sont intégrées au périmètre comptable du gouvernement, leurs surplus accumulés font partie de ses actifs et lui permettent d'avoir un bilan positif dans ses livres. S'il leur permet d'éponger les compressions avec les surplus, les contribuables seraient soulagés, mais le gouvernement, quant à lui, verrait fondre sa colonne d'actifs. Au fond, sa commande de compressions aurait un effet nul sur ses finances : le gouvernement réduirait ses dépenses, mais diminuerait du même coup ses actifs. L'opération ne l'aiderait pas à atteindre l'équilibre budgétaire.

Josée Bouchard est furieuse que le gouvernement accuse les commissions scolaires de ne pas se serrer la ceinture. Elle souligne qu'elles ont subi des compressions de 643,6 millions de dollars en trois ans. Leur budget de fonctionnement est maintenant de 476 millions. « On fait la démonstration éloquente qu'on a coupé pas à peu près. Et là, on est pris à la gorge », a lancé Josée Bouchard. Selon elle, les commissions scolaires ont réduit leurs dépenses administratives de 15 % alors que la cible était de 10 % en vertu de la loi 100, adoptée en 2010. Les dépenses de publicité, de formation et de déplacement ont diminué de 38 % alors que la commande était de 25 %.

« On fait la démonstration éloquente qu'on a coupé pas à peu près. Et là, on est pris à la gorge. »
— Josée Bouchard, présidente de la FCSQ

Selon elle, le gouvernement savait dès le départ que des compressions supplémentaires forceraient les commissions scolaires à puiser dans la poche des contribuables. Les accusations de la première ministre Pauline Marois, « c'est une manœuvre électoraliste. Elle sait que les commissions scolaires n'ont pas la cote dans l'électorat parce qu'on essaie de faire croire qu'on dépense à outrance. Elle fait le jeu de la CAQ et veut aller chercher cet électorat-là ». Elle trouve que le gouvernement « dépasse les bornes » en ciblant en particulier sa commission scolaire (Lac-Saint-Jean) parmi les mauvais élèves. Ça promet pour la rencontre entre Mme Bouchard et Mme Marois, lundi, à Montréal.

Québec songe également à retirer le pouvoir de taxation aux commissions scolaires. Une solution illusoire, selon Josée Bouchard. « Le Nouveau-Brunswick a déjà fait ça et il est revenu sur sa décision cinq ans plus tard. C'était le capharnaüm, le Ministère ne fournissait pas, et on engageait des fonctionnaires de façon exponentielle pour gérer ça », a-t-elle indiqué. La FCSQ réclame entre autres un nouveau « pacte fiscal » avec le gouvernement.

POLITIQUE

Une filiale de SNC forcée de verser des millions à Ottawa

EXCLUSIF

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Une filiale de SNC-Lavalin a dû rembourser au moins 2 millions de dollars au gouvernement canadien pour des irrégularités détectées dans le cadre d'un important contrat de gestion des immeubles fédéraux, a appris *La Presse*.

Le ministère des Travaux publics, qui gère le contrat, a refusé de divulguer le montant exact des remboursements, parce qu'il s'est engagé à garder l'information secrète en vertu d'une entente de confidentialité conclue avec l'entreprise dans le cadre d'un processus de médiation.

Ottawa a néanmoins décidé de prolonger le contrat d'une année supplémentaire, soit jusqu'à mars 2015. À cette date, SNC Opération & Maintenance (SNC O&M, anciennement Profac) devrait avoir empoché environ 6 milliards de dollars pour gérer l'ensemble des immeubles fédéraux partout au pays pendant 10 ans.

Le Ministère a expliqué sa décision en faisant valoir que l'entente avait généré « des économies d'environ 171,9 millions de dollars durant les cinq premières années ».

« Il ne devrait pas y avoir de clause de confidentialité lorsqu'il est question d'argent public. Point à la ligne. » — Alexandre Boulerice député du NPD de Rosemont–La Petite-Patrie

La Presse a révélé en 2010 certaines sommes que l'entreprise a facturées au gouvernement, dont des frais de 1000$ pour l'installation d'une sonnette, de 2000$ pour l'achat de deux plantes vertes et de 5000$ pour la pose de six luminaires encastrés. Le PDG de SNC de l'époque, Pierre Duhaime, avait critiqué le reportage.

La ministre des Travaux publics, Rona Ambrose, avait qualifié ces dépenses d'inacceptables et avait commandé deux vérifications juricomptables à la firme PricewaterhouseCoopers (PwC). Ces deux vérifications, portant sur un échantillon d'environ 80 opérations, avaient mené au remboursement de quelques dizaines de milliers de dollars en raison d'irrégularités et cas de surfacturation découverts. PwC avait aussi recommandé une série d'autres vérifications. Ce sont ces dernières démarches qui ont mené au remboursement de plus de deux millions.

Peu de détails

En plus des sommes en jeux, le gouvernement et l'entreprise ont refusé d'indiquer quels problèmes précis avaient été trouvés, la taille de l'échantillon, l'objet de la vérification, la nature des autres vérifications menées, le cas échéant, et si celles-ci avaient aussi forcé d'autres remboursements.

Une note d'information au ministre, classée « secrète » et obtenue par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, indique que ce remboursement de deux millions de dollars s'inscrit dans la foulée d'une évaluation interne menée par l'entreprise elle-même, et vérifiée par la firme comptable Deloitte et par le Ministère. Elle portait sur « un certain nombre de dépenses inacceptables liées à certains salaires au sein de SNC », peut-on lire en anglais.

La porte-parole de l'entreprise, Leslie Quinton, n'a pas donné beaucoup plus de détails. Elle a expliqué que dans certains cas, la mésentente entre SNC O&M et le gouvernement portait sur le mode de paiement (fixe ou horaire) de certains sous-traitants. « Nous avons accepté de rembourser ledit montant au client de bon gré, malgré certains désaccords que nous avions avec la méthode de calcul de l'auditeur », a-t-elle déclaré.

L'opposition officielle s'est dite préoccupée par ce dossier. « Il ne devrait pas y avoir de clause de confidentialité lorsqu'il est question d'argent public. Point à la ligne », a tranché Alexandre Boulerice député du NPD de Rosemont–La Petite-Patrie.

« On devrait savoir exactement pourquoi SNC a dû rembourser le gouvernement, sur quelle opération, sur quel contrat, c'est quoi les détails de ces facturations-là, c'est quoi les erreurs qui ont été commises. »

— Avec la collaboration de William Leclerc

EN CHIFFRES

2 098 076 $

C'est la somme que SNC O&M a remboursé au ministère des Travaux publics à la suite d'une récente vérification, selon une note d'information classée « secrète » adressée au ministre des Travaux publics en octobre 2012. On ignore le montant total des remboursements au terme de toutes les vérifications menées depuis 2010.

223 000 $

C'était la dernière somme totale connue des remboursements de SNC O&M, tel que rapporté par *La Presse* en juin 2012.

Un million

C'est le coût approximatif des vérifications menées par PwC à partir de 2010. On ignore le coût de la plupart des autres vérifications.

11 000 $

C'est le montant facturé par un ancien vérificateur général du Canada, Denis Desautels, pour agir comme médiateur entre le gouvernement et SNC O&M dans le dossier. M. Desautels a par la suite été retenu comme conseiller externe au Secrétariat des F-35.

FRAIS DE DÉPLACEMENT INJUSTIFIÉS

Pamela Wallin rembourse le Sénat

STEVE RENNIE
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les dents serrées, la sénatrice Pamela Wallin a remboursé ses frais de déplacement non justifiés, non sans accuser d'autres sénateurs de succomber à une mentalité de « lynchage ».

La sénatrice de la Saskatchewan a affirmé hier avoir remis au Sénat des chèques personnels d'une valeur totale de 100 600$, plus intérêts. Elle avait déjà payé 38 000$.

M^me^ Wallin semblait amère face à l'audit mené par une firme indépendante qui a remis en question de nombreuses demandes de remboursement pour des frais de déplacement couvrant presque toute sa carrière au Sénat, qui s'est amorcée en 2008.

« Je veux être bien claire », a-t-elle déclaré. « Je n'ai pas été traitée avec justice par l'enquête de Deloitte, qui n'a pas été conduite dans le respect des principes de comptabilité généralement reconnus, pas plus que le Sénat ne m'a traitée de façon juste. »

Enquête de la GRC

La chambre haute a demandé à la GRC d'enquêter sur les dépenses de Pamela Wallin après que l'audit eut signalé des dépenses inappropriées d'une valeur de 121 348$. Un comité du Sénat a par la suite déterminé que la sénatrice devait 17 621$ de plus, portant la facture totale à 138 969$.

Pamela Wallin avait qualifié l'audit de « fondamentalement erroné et injuste ».

« Lorsque j'ai remis mes demandes de remboursement, je l'ai fait en toute bonne foi, croyant honnêtement que le remboursement était approprié. Si des erreurs ont été faites, j'en suis responsable, mais je n'ai jamais tenté délibérément de contrecarrer la politique de déplacements en place au moment où les réclamations ont été faites », a-t-elle affirmé hier.

« Malheureusement, le comité du Sénat a succombé à une mentalité de lynchage. Aucune importance n'a été accordée à l'équité des procédures. Je suis déçue et fâchée de la manière de laquelle ce dossier a été traité et des insinuations que j'ai agi avec malhonnêteté. »

M^me^ Wallin fait partie des quatre sénateurs pris au cœur d'un scandale de dépenses. La GRC enquête aussi sur les dépenses de logement des sénateurs et anciens conservateurs Mike Duffy et Patrick Brazeau, ainsi que de l'ancien libéral Mac Harb.

M. Harb a démissionné du Sénat, mais M^me^ Wallin affirme qu'elle n'en a pas l'intention.

« Je salue l'enquête indépendante et objective de la GRC et j'ai l'intention de coopérer pleinement à une telle enquête. Je n'ai rien fait de mal. Je ne suis coupable d'aucune mauvaise conduite », a-t-elle affirmé.

« Par conséquent, je ne démissionnerai pas de mon poste de sénatrice. »

ACTUALITÉS

La croix et la bannière

STÉPHANE LAPORTE
COLLABORATION SPÉCIALE
CHRONIQUE

Alors ? De quel bord êtes-vous ? Vous n'avez pas le choix, il faut être d'un bord ou l'autre. Et il faut l'être de façon agressive. On ne fait pas de quartier. Crois ou meurs. C'est la troisième grande division du Québec. Le troisième gros schisme. Après le OUI et le NON, le Canadien et les Nordiques, c'est les pro-Charte et les anti-Charte. Choisis ton camp, et vite !

Aussitôt que le PQ a présenté sa charte des valeurs québécoises, l'opinion médiatique s'est déchaînée. Il faut dire qu'elle était prête. Ça faisait déjà un mois qu'elle chialait par anticipation. Le ministre Drainville a reçu une avalanche de critiques, heureusement pour lui, en bon saint-bernard, il semble tenir le coup.

Le festival de l'entre-déchirement a commencé. Première victime : Maria Mourani, expulsée du caucus du Bloc québécois parce qu'elle s'opposait à la Charte. *So what ?* On ne peut pas être souverainiste et contre le fait que la préposée au « bureau des licences » doive enlever son foulard ? Ç'a pas rapport. Mais les souverainistes sont les champions de l'entre-déchirement. Ils ont le piton du siège éjectable sensible. Que ce soit pour un projet d'aréna ou de valeurs, toutes les raisons sont bonnes pour s'expulser les uns les autres.

Au Québec, les allégeances ont un effet domino. Si t'es pour le OUI, t'es pour les Nordiques et t'es pour la Charte. Si t'es pour le NON, t'es pour le Canadien et t'es contre la Charte. Ce n'est d'aucune logique, mais c'est comme ça.

Que voulez-vous, le Québécois n'est pas logique. Ça ne fait pas partie de nos valeurs. C'est Yvon Deschamps qui l'a dit, le Québécois veut un Québec indépendant dans un Canada Uni. Maintenant, le Québécois veut un État laïque avec un crucifix dans l'Assemblée nationale. Nous vivons en Absurdie.

Prenez le chef du Parti libéral, Philippe Couillard, celui qui pourfend le plus le projet péquiste, il est d'accord avec tous les points de la Charte, sauf un. Il est d'accord pour que les services de l'État soient donnés et reçus à visage découvert. Il est d'accord pour que les accommodements raisonnables respectent le principe de l'égalité homme-femme. Il est d'accord pour que la neutralité de l'État soit ajoutée à la Charte québécoise des droits et libertés. Il est même d'accord pour que le crucifix soit conservé dans l'Assemblée nationale de l'État laïque. Son seul point de divergence : il est contre l'interdiction des signes religieux ostentatoires dans la fonction publique. Quatre points d'entente sur cinq, c'est pas mal. Le verre est à 80 % plein, pourtant on le voit vide. Pourtant, on décrit la situation, de part et d'autre, comme si le clan opposé était composé d'extrémistes.

Quand les extrémistes sont à 20 % de vouloir la même chose que toi, ce ne sont plus des extrémistes, ce sont des proches.

Il faut respirer par le nez. Il n'y a pas de quoi en faire une crise de société. Il y a seulement un aspect de la *patente* qui nous divise. Soyons zen. On va arrêter de se crier des bêtises et apprendre à se parler. Des deux côtés. Quand Couillard a émis l'hypothèse d'adopter une charte comprenant tous les points avec lesquels il était en accord, Drainville l'a viré comme une crêpe. Voyons ! Si provoquer un débat, c'est vouloir entendre seulement les gens qui pensent exactement comme nous, l'exercice est inutile.

Personnellement, si j'avais des directives à donner à la fonction publique, celle en tête de ma liste, ne serait pas d'interdire les signes religieux, ce serait plutôt d'interdire les signes déplaisants ; comme l'air bête ou le je-m'en-foutisme. Ça me dérange plus qu'un gros scapulaire dans le cou.

La liberté de s'habiller comme on le veut est un droit fondamental. Que tu veuilles afficher Dieu ou Nike, ça te regarde. La grande question est de savoir si un employé de l'État doit durant ses heures de travail représenter, dans sa tenue, la neutralité de son employeur. Ça se défend très bien pour les personnes en autorité. Un arbitre ne pouvant porter le chandail du Canadien. Ça se défend moins bien pour tous les autres. Disons qu'il y a matière à discussion.

Surtout que la clause de l'interdiction des signes religieux ostentatoires dans la fonction publique est, à la base, sujette à interprétation. Ça soulève plein d'interrogations. Si Francine Grimaldi travaillait à Télé-Québec au lieu de Radio-Canada, devrait-elle enlever son turban ? Qu'est-ce qu'on fait avec les tatouages ? Un Zombie Boy avec une croix tatouée dans le front peut-il être fonctionnaire ? Un fonctionnaire circoncis baissant son pantalon dans un *party* de bureau contrevient-il à la Charte ? Doit-on mesurer son zizi pour savoir s'il est ostentatoire ?

Une chose est sûre, s'il y a une valeur fondamentale dont on peut être fier au Québec, c'est la paix. Il faut, peu importe de quel côté on est, faire en sorte de ne jamais la perdre. Et il n'y a qu'une façon de la conserver, c'est en se respectant mutuellement.

Les Québécois ne veulent qu'une chose : être pareils mais différents.

C'est pourtant simple…

C'est Yvon Deschamps qui l'a dit, le Québécois veut un Québec indépendant dans un Canada uni. Maintenant, le Québécois veut un État laïque avec un crucifix dans l'Assemblée nationale.

Pour joindre notre chroniqueur : **stephane@stephanelaporte.com**

VOUS AIMEZ + OU − VOTRE TRAVAIL ?

UN DOSSIER SPÉCIAL INTERACTIF CE SAMEDI
Les résultats d'un sondage sur ces heures passées à travailler
Des témoignages révélateurs
À voir, entendre, approfondir et partager dans La Presse+

Disponible dans l'App Store
LA PRESSE+

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

PRINCESS CRUISES escape completely®
699$* croisière de 7 jours dans les Caraïbes de l'Est sur le nouveau Royal Princess
Départ et retour de Fort Lauderdale, Île Princess Cays aux Bahamas, St-Martin et St-Thomas.
*Le Prix à partir de : en occupation double, en cabine intérieure pour le 12 janvier 2014. Le prix n'incluent pas l'avion, les taxes ainsi que la FICAV 2$/1000$. Offre jusqu'au 17 septembre. Voir conditions brochures.
JOURNÉE INFO CROISIÈRES
6 conférences gratuites
Dimanche 22 septembre
Hôtel Universel 5000, rue Sherbrooke Est
Inscription obligatoire:
www.croisieresamarc.com
514 506-2224 ou 1 855 506-2224
AMARC CROISIÈRES ET VOYAGES
Titulaire d'un permis du Québec

4 JOURS

—

15 % DE RÉDUCTION SUR TOUS NOS

MAISON CORBEIL

4 JOURS SEULEMENT DE JEUDI À DIMANCHE

15 % de réduction sur tous nos lits.*

* Certaines conditions s'appliquent, détails en magasin.
Non applicable au magasin entrepôt.

MONTRÉAL

1215
boul. Crémazie O.
514.382.1443

LAVAL

2323
aut. des Laurentides
450.682.3022

BROSSARD

8480
boul. Leduc
Quartier DIX30[MC]
Espace 10
450.443.4143

MAGASIN ENTREPÔT

2750
av. Francis-Hughes
Laval
450.978.4847

ENTREFILETS

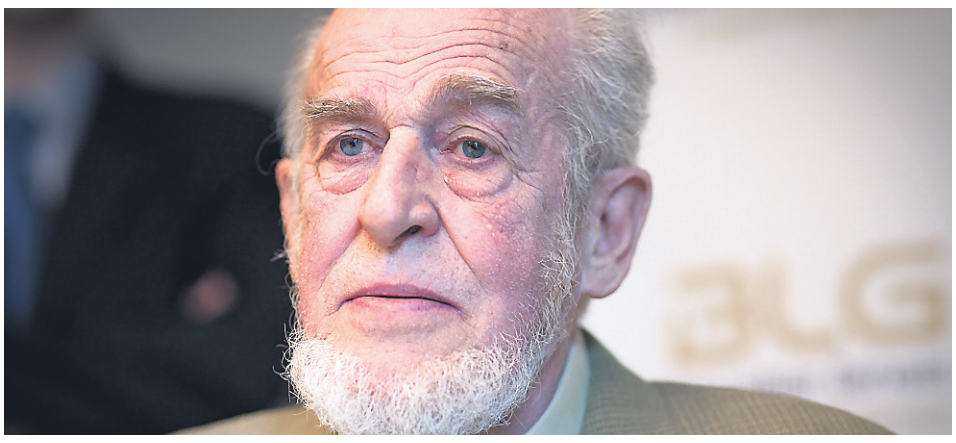

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Réjean Hinse a été emprisonné à tort pendant cinq ans dans les années 60.

Erreur judiciaire Pas un sou d'Ottawa pour Réjean Hinse

Emprisonné à tort pendant cinq ans pour un vol à main armée survenu en 1961, Réjean Hinse vient de perdre les 8,6 millions qu'Ottawa avait été condamné à lui verser 50 ans plus tard, en 2011.

Dans une décision rendue jeudi, la Cour d'appel du Québec a décidé que le gouvernement fédéral n'était pas responsable des malheurs de cette victime d'erreur judiciaire.

« Ce sont l'arrestation, la condamnation et l'incarcération qui constituent le préjudice majeur subi par M. Hinse, et l'administration fédérale y est totalement étrangère », ont estimé les trois juges du tribunal.

Dans les années 60, M. Hinse n'a pas eu droit à un procès équitable et son identification aurait été bâclée par les policiers. Il a passé des dizaines d'années à se battre pour prouver son innocence.

En 2010, M. Hinse s'était entendu avec les procureurs du gouvernement du Québec sur une somme compensatoire de 4,5 millions pour les conséquences de ses mésaventures. Cette somme n'est pas en jeu dans la décision de la Cour d'appel.

Plutôt que de négocier une entente, le gouvernement fédéral avait plutôt persisté jusqu'au jugement de la Cour supérieure. Résultat, la juge Hélène Poulin a ordonné à Ottawa, en 2011, de verser presque 9 millions à l'ex-détenu.

Le gouvernement a rapidement fait appel de cette décision.

Dans son long jugement rendu cette semaine, la Cour d'appel se rend aux arguments des procureurs de la Couronne fédéraux.

Non seulement le gouvernement fédéral n'a aucune responsabilité dans cette affaire, mais en plus, le montant compensatoire fixé par la Cour supérieure n'était absolument pas adéquat.

« S'il y avait eu matière à condamnation [du gouvernement du Canada], le montant à être accordé à M. Hinse aurait été largement inférieur à celui qu'a déterminé la juge », écrivent les juges. Le montant, qualifié de « dommages exemplaires », ne peut pas être accordé « en l'absence d'une faute illicite et intentionnelle », a ajouté la Cour.

Le ministère de la Justice fédéral n'a pas rappelé *La Presse* hier en fin d'après-midi.

Il n'a pas été possible de parler à Réjean Hinse. « Les conseillers juridiques de M. Hinse sont à étudier attentivement la décision de la Cour d'appel, et, dans l'immédiat, ni M. Hinse ni ses avocats n'accorderont d'entrevue », a écrit son attachée de presse dans un courriel.

Réjean Hinse et ses avocats pourraient interjeter appel de la décision à la Cour suprême du Canada.

— Philippe Teisceira-Lessard

Il a tué son frère d'un coup de feu L'adolescent a plaidé coupable

Le garçon de 13 ans qui a abattu son frère de 16 ans d'une balle à la tête, le 21 janvier dernier, à Dorval, a plaidé coupable récemment à une accusation réduite de négligence criminelle ayant causé la mort.

Originellement, le jeune garçon était accusé d'homicide involontaire. Lorsque l'accusé a enregistré sa réponse à l'accusation, le 5 septembre dernier, il s'est aussi avoué coupable d'avoir commis un vol qualifié avec une arme à feu dans un commerce, le 2 janvier dernier, ainsi qu'un vol à l'étalage le 1er août 2012, a indiqué Me Jean-Pascal Boucher, porte-parole du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Le garçon, qui est détenu, sera de retour devant le juge Guy Lecompte, au tribunal de la jeunesse, la semaine prochaine pour les plaidoiries sur la peine. Celui qui n'avait que 12 ans au moment des faits risque un maximum de trois ans de garde fermée.

— Christiane Desjardins

SPVM Un homme abattu à proximité du bureau des homicides

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Patrick Rivest a été la cible d'un ou de tueurs alors qu'il était dans une minifourgonnette.

Il fallait du sang-froid pour abattre un homme à proximité des bureaux des enquêteurs des homicides, jeudi soir, vers 23 h 15, dans le stationnement du centre commercial Place Versailles, dans l'est de Montréal.

Patrick Rivest, âgé de 45 ans, avait un casier judiciaire. Il a été la cible d'un ou de tueurs, dans une minifourgonnette, près des magasins Target et Maxi. Ce secteur se trouve à environ 200 mètres des bureaux où logent les principales sections d'enquête du SPVM, au-dessus du centre commercial, notamment celles du crime organisé et des homicides.

Rivest a été trouvé par les secouristes, au sol, près de la porte du côté conducteur de son véhicule dont la vitre avait été fracassée.

Les techniciens ambulanciers d'Urgences-santé ont tenté de lui sauver la vie, mais il a rendu l'âme dans la nuit, à l'hôpital.

Des techniciens en scène de crime et du Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale étaient sur place hier afin de mener diverses expertises sur le véhicule de la victime.

Patrick Rivest est détenteur d'une fiche criminelle assez garnie, mais qui date. Sa dernière condamnation remonte à 2007, alors qu'il avait écopé de 15 mois de prison après que la police eut trouvé 210 plants de marijuana dans son appartement. Il combattait un cancer à cette époque.

Les enquêteurs tentent de découvrir ce qui, dans les dernières années de la vie de Rivest, aurait pu lui valoir d'être exécuté.

La semaine dernière, dans le même secteur du stationnement, un enquêteur a fait feu sur un homme soupçonné de trafic de drogue qui aurait foncé sur lui avec sa voiture.

— David Santerre et Daniel Renaud

Feuilleton Valérie Couturier Éduc'alcool interpelle le ministre Bergeron

Le directeur général d'Éduc'alcool, Hubert Sacy, interpelle le ministre de la Sécurité publique du Québec, Stéphane Bergeron, afin qu'une formation en service d'alcool devienne obligatoire pour tous les employés de bars et restaurants dans la révision de la Loi sur les permis d'alcool promise pour les semaines à venir.

Lors d'un point de presse qui s'est tenu au centre-ville de Montréal hier matin, M. Sacy était accompagné de la jeune serveuse de 23 ans Valérie Couturier, qui aurait vraisemblablement été congédiée du restaurant où elle travaillait, en août dernier, pour avoir empêché un client visiblement ivre de quitter les lieux au volant de sa voiture.

« L'invraisemblable saga du congédiement de Valérie Couturier illustre de manière éloquente le niveau de méconnaissance et l'absence de repères dans l'industrie de la restauration, de même que le besoin de mieux outiller les serveurs d'alcool et les restaurateurs pour rendre normale et naturelle une telle intervention, pourtant formellement requise par la loi », a expliqué le directeur d'Éduc'alcool, M. Sacy.

Conçu en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, le programme d'une durée de quatre heures coûte 45 $. S'il est présentement facultatif, il s'agirait, selon l'organisme, d'une mesure « simple, accessible et peu coûteuse » pour réduire la conduite avec facultés affaiblies.

Le bureau du ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, a indiqué à *La Presse* que le message avait été entendu.

– Hugo Pilon-Larose

LES RENCONTRES LA PRESSE

MERCREDI 9 OCTOBRE

LES DESSOUS DU JOURNALISME D'ENQUÊTE

avec des chroniqueurs et des journalistes de La Presse

SOIRÉE ANIMÉE PAR LE CHRONIQUEUR PATRICK LAGACÉ

FABRICE **DE PIERREBOURG**

VINCENT **LAROUCHE**

KATHLEEN **LÉVESQUE**

MARIE-CLAUDE **MALBOEUF**

DANIEL **RENAUD**

DATE LE MERCREDI 9 OCTOBRE 2013

HEURE 19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30

ENDROIT L'ASTRAL
305, RUE SAINTE-CATHERINE O., MONTRÉAL, MÉTRO PLACE-DES-ARTS

20 $ plus frais

BILLETS DISPONIBLES À :
Billetterie de L'Astral · Comptoirs Ticketmaster
Par téléphone au 1 855 790-1245
En ligne au *www.ticketmaster.ca*
Admission générale

28 septembre 2013 au Westin Montréal

aqeta
Association québécoise des troubles d'apprentissage

Le GRAND DÉFI de l'apprentissage

UN COLLOQUE POUR OUTILLER LES PARENTS

En vente au kiosque de l'AQETA et aussi disponible dans toutes les librairies

Une journée,15 conférences :
Dyslexie; TDA/H; Stress/anxiété; Aides technos, etc.

1 conférence pour tous : *Prendre soin de soi, comme parents* de Rose-Marie Charest de l'Ordre des psychologues du Québec.

12 exposants : matériels éducatifs et pédagogiques

L'assemblée générale annuelle des membres

Tarif préférentiel au Westin Montréal aux participants.

INSCRIPTIONS 1 877 847-1324 info@aqeta.qc.ca
PLACES LIMITÉES **aqeta.qc.ca**

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2013-09-13

lotoquebec.com/loteries

Québec MAX : 03 06 10 17 29 39 41 COMPL. (C) 14

SÉLECTIONS GAGNANTES DES LOTS ADDITIONNELS
7 X 1 MILLION $ (PARTAGEABLE)

02 05 10 20 26 32 37
05 11 16 22 34 37 39
09 20 22 27 34 45 48
11 28 32 36 41 42 46

01 15 19 39 40 44 48
06 11 35 36 41 42 45
17 18 19 35 45 46 49

(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

Lotto MAX : 02 06 12 15 16 22 49 COMPL. (C) 46

La Mini : 504801

Banco : 11 14 16 20 28 31 32 33 34 35 38 48 53 55 57 59 62 67 68 70

Extra : 8481417

Tous les résultats à lotoquebec.com ou chez votre détaillant

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

MORTALITÉ INFANTILE

L'ONU ne crie pas victoire

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE

Les chiffres donnent froid dans le dos. En 2011, 6,6 millions d'enfants sont morts avant de fêter leur cinquième anniversaire. Néanmoins, le bilan s'améliore. En 1990, ils étaient 12,8 millions. Les efforts de l'UNICEF ont donc permis d'améliorer la situation, mais l'agence des Nations unies se garde bien de crier victoire. Le quatrième objectif du millénaire pour le développement, établi en l'an 2000, visait à réduire la mortalité infantile des deux tiers avant le 31 décembre 2015. Cet objectif risque fort de ne pas être atteint avant 2028, signale l'UNICEF dans son dernier rapport publié hier. Quelques faits saillants du rapport.

82 %

Quatre-vingt-deux pour cent des morts chez les enfants de moins de 5 ans surviennent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Mais c'est aussi dans ces deux régions que la situation s'est le plus améliorée depuis 1990. Néanmoins, en Afrique, un enfant sur neuf meurt avant d'avoir célébré son cinquième anniversaire. Les 10 pays ayant le taux de mortalité le plus élevé sont tous en Afrique. En République démocratique du Congo, en Somalie, au Mali et au Burkina Faso, le taux de mortalité infantile a même connu une hausse entre 1990 et 2011.

19 000

Chaque jour, 19 000 enfants de 5 ans et moins meurent, la plupart du temps de causes qui auraient pu être évitées, selon l'UNICEF. Au total, la moitié des morts surviennent dans cinq pays : Inde (24 % des morts), Nigeria (11 %), République démocratique du Congo (7 %), Pakistan (5 %) et Chine (4 %). Sans surprise, les statistiques montrent que les enfants qui vivent dans les régions les plus pauvres (121 morts par 1000 naissances), ou dont la mère n'a que peu d'éducation (146 morts), ont le plus de risques de mourir avant l'âge de 5 ans.

ÉTATS-UNIS

Parmi les pays qui ont le plus bas taux de mortalité infantile du monde (10 morts ou moins par 1000 naissances), c'est aux États-Unis que surviennent près de la moitié des morts (40 %) chez les enfants de 5 ans et moins. Parmi ceux qui affichent le meilleur bilan, on trouve entre autres la Suède (3 morts par 1000 naissances), la France (4 morts), le Royaume-Uni (5 morts) et le Canada (6 morts). En 1990, seulement 53 pays affichaient un taux de mortalité infantile de 20 morts ou moins par 1000 naissances. Ce nombre est passé à 98 en 2011.

UN MOIS

Les principales causes de mortalité infantile sont la pneumonie, les complications prénatales, la diarrhée et le paludisme. Quarante pour cent des morts surviennent dans le premier mois suivant la naissance d'un enfant. Dans le cas où un enfant vit plus d'un mois, la principale cause de mortalité est la pneumonie (18 %). L'UNICEF considère qu'une bonne part de ces morts pourrait être évitée avec les soins appropriés. En Afrique, l'UNICEF signale que l'instabilité politique et les conflits armés n'aident en rien les pays qui cherchent à améliorer leur bilan en matière de mortalité infantile.

PHOTO REUTERS

mauxdeventre.org
Société gastro-intestinale
Gastrointestinal Society

Avez-vous des Maux de ventre[MC]? Inscrivez-vous dès maintenant à une conférence Maux de ventre[MC] GRATUITE

Maladie inflammatoire de l'intestin (MII)

Cette conférence est offerte par la Société GI afin que les patients et leurs familles puissent en apprendre davantage sur la maladie de Crohn et la colite ulcéreuse. La conférence sera suivie d'une période de questions.

Quand :
Le jeudi 3 octobre 2013
18 h 30 à 20 h 00

Conférencier :
Dr Guy Aumais, gastroentérologue
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Endroit :
Centre Leonardo da Vinci – Salle Galleria
8370 boul. Lacordaire, Saint-Léonard

Vous devez vous inscrire à l'avance :
www.mauxdeventre.org/evenements
ou 1-855-600-4875

DU SAMEDI 14 AU MARDI 17 SEPTEMBRE

obtenez 18 500 POINTS PRIME PHARMAPRIX OPTIMUM[MD]

À L'ACHAT DE PRESQUE TOUS PRODUITS EN MAGASIN D'UNE VALEUR DE 75 $ OU PLUS†.

IL S'AGIT LÀ DE 25 $ DE RABAIS!

GRATUIT? C'est génial![MC]

DE PLUS MÉGA-AUBAINES Du samedi 14 au vendredi 20 septembre

4,88 — **ROYALE** Papier hygiénique (9 rouleaux - 12 rouleaux) Produits sélectionnés Limite de 4. 8,99 $ par article supplémentaire

59 ¢ — **LIFE BRAND** 2 épaisseurs (136) ou 3 épaisseurs (90) Papiers-mouchoirs Limite de 4. 89 ¢ par article supplémentaire

21,99 — **PAMPERS** Couches en boîtes super Produits sélectionnés
PAMPERS Débarbouillettes pour bébé (72) Produits sélectionnés - 2,99 $

4,49 — **ALWAYS** RADIANT Protège-dessous (64), INFINITY serviettes (12 - 18), **TAMPAX** PEARL protège-dessous (54) ou tampons (16 - 20) Produits sélectionnés

9,99 — **AVEENO** Lotion (532 mL), **BIO-OIL** traitement (60 mL), **OLAY** Classique, Complet ou Défi au temps Hydratant pour le visage Produits sélectionnés

12,99 — **DEPEND** ou **POISE** Produits sélectionnés pour l'incontinence

99 ¢ — **COLGATE** ZIGZAG Brosse à dents manuelle (1), **AQUAFRESH** (90 mL) ou **COLGATE** TOTAL (85 mL) dentifrice Produits sélectionnés

29,99 — **ALIGN** (28) ou **CULTURELLE** (30) Probiotiques en capsules

40 % de rabais* — **EMERGEN-C** Vitamine C en sachets (30), **STRESSTABS** (60 - 100) comprimés ou **CENTRUM** produits avec vitamines Produits sélectionnés

25 % de rabais* — **VICHY** NORMATEINT Sérum (30 mL), NORMADERM ou NUTRI EXTRA soins de la peau Produits sélectionnés

3,99 — **L'ORÉAL** HAIR EXPERTISE ou **VIDAL SASSOON** Soins capillaires sélectionnés

6,99 — **MAXWELL HOUSE** Café moulu (925 g) ou **FOLGERS** K-CUP Produits sélectionnés

1,99 — **KELLOGG'S** CORN FLAKES (470 g), RICE KRISPIES (285 g) ou ALL BRAN FLAKES (450 g) Céréales

1,99 — **NATIVA BIOLOGIQUES** (225 g) ou **PEEK FREANS** Biscuits Produits sélectionnés

Jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. *Sur nos prix courants. †L'offre s'applique au total des achats de produits admissibles après les rabais et les échanges, et avant les taxes du samedi 14 au mardi 17 septembre 2013 seulement sur présentation d'une carte Pharmaprix Optimum[MD] valide. Limite de 18 500 points par offre, quel que soit le montant total de la transaction. Sont exclus tous les produits offerts ou vendus par un pharmacien dans l'exercice de sa profession, les points obtenus avec la carte MasterCard[MD] Pharmaprix Optimum[MD] et ceux associés au Forfait bancaire Pharmaprix Optimum RBC®, les produits non admissibles aux points, les billets de loterie, les timbres, les billets et cartes de transport en commun, les billets de spectacles, les cartes-cadeaux et les produits de cartes prépayées. L'offre s'applique aux commandes de traitement photo recueillies et payées les jours de la promotion seulement. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion ni offre de points. Détails à la caisse. N'ayant aucune valeur monétaire, les points Pharmaprix Optimum et les points prime Pharmaprix Optimum sont échangeables en vertu des programmes Pharmaprix Optimum et Pharmaprix Optimum Plus contre des rabais sur les achats effectués dans les magasins Pharmaprix. La valeur du rabais obtenu au moyen d'échange de points établie dans le cadre de cette offre est calculée en fonction du tableau de primes du programme Pharmaprix Optimum en vigueur durant cette offre et s'applique uniquement à cette promotion à durée limitée. La valeur du rabais obtenu au moyen d'échange de points Pharmaprix Optimum variera selon le tableau de primes du programme Pharmaprix Optimum au moment de l'échange et d'autres facteurs; détails à pharmaprix.ca. [MD] 911979 Alberta Ltd.

PHARMAPRIX MD/®

MONDE

Le boucher de Damas

MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

PHOTO REUTERS/SANA

Bachar al-Assad vit dans une bulle, coupé de la réalité. Jamais la Syrie ne redeviendra comme avant. Il y a trop de souffrances, trop d'atrocités, les plaies sont trop profondes, le pays, trop bouleversé, trop divisé.

Bachar al-Assad était d'un calme effrayant. Calme et froid. Pendant une heure, il a répondu aux questions du journaliste américain Charlie Rose. L'entrevue a été diffusée lundi au réseau PBS. Elle s'est déroulée au palais présidentiel, à Damas.

Charlie Rose a bombardé al-Assad de questions : les armes chimiques, la brutalité de sa dictature et celle de son père, la guerre qui tue son peuple, la menace des frappes américaines. Le dirigeant syrien écoutait attentivement, puis il argumentait, comme s'il prenait le thé dans un chic salon de Damas et que son pays n'était pas à feu et à sang.

Charlie Rose lui a dit qu'il avait la réputation d'être un boucher. Assad a répondu qu'un chirurgien qui ampute une jambe infectée par la gangrène n'est pas un boucher, mais un médecin.

Bachar al-Assad a affirmé que la « vaste majorité des rebelles sont des terroristes membres d'Al-Qaïda » et que le peuple syrien est derrière lui. « Comment aurais-je pu tenir pendant deux ans et demi sans l'appui de mon peuple ? »

La réalité, c'est qu'il le massacre, son peuple : gaz sarin, bombes larguées sur des civils, tireurs embusqués qui visent les enfants lorsqu'ils font la queue pour acheter du pain.

Il ne reconnaît rien, ni la révolte des Syriens contre sa dictature ni leur lutte pour la liberté.

En août 2012, il déclarait à la télévision : « La situation est meilleure, mais nous n'avons pas encore gagné. Il nous faut du temps et ensuite la Syrie redeviendra la Syrie d'avant la crise. »

Bachar al-Assad vit dans une bulle, coupé de la réalité. Jamais la Syrie ne redeviendra comme avant. Il y a trop de souffrances, trop d'atrocités, les plaies sont trop profondes, le pays, trop bouleversé, trop divisé. Les rebelles aussi massacrent : kidnappings, exécutions sommaires, boucheries.

Assad est un dictateur en sursis. Il ne s'agit plus de savoir s'il va tomber, mais quand. Dans combien de mois ? Mais surtout, dans combien de morts ?

■■■

Ce n'est pas Bachar qui devait succéder à son père, mais son frère Bassel, un « personnage flamboyant, grand sportif, cavalier émérite, commandant de la garde présidentielle », raconte Xavier Baron dans son livre sur la Syrie*.

Sauf que Bassel meurt dans un accident d'auto en 1994. Hafez al-Assad se tourne alors vers son fils Bachar qui étudie l'ophtalmologie à Londres, où il vit modestement. Il « menait une vie discrète et rangée », écrit Baron. À la mort de Bassel, Bachar doit rentrer à Damas. Il manque de charisme et il connaît peu le système dictatorial bâti par son père qui exerce une emprise totale sur le pays. Bachar, nous dit Baron, « apparaît comme un néophyte facilement influençable ».

Assad est un dictateur en sursis. Il ne s'agit plus de savoir s'il va tomber, mais quand. Dans combien de mois ? Mais surtout, dans combien de morts ?

Lorsque son père meurt en 2000, Bachar n'a que 34 ans. Après un timide printemps où il tente quelques réformes, il durcit le ton et suit les traces de son père. Les prisons débordent de journalistes, de prisonniers politiques et de militants des droits de l'homme qui sont torturés par les redoutables services de renseignement.

Dictateur de père en fils.

■■■

Peut-on croire Bachar al-Assad lorsqu'il dit qu'il est prêt à remettre son arsenal chimique à la communauté internationale ? Lundi, il refusait de dire à Charlie Rose si la Syrie détenait des armes chimiques. Le lendemain, son gouvernement se précipitait pour dire qu'il était prêt à les remettre à l'ONU pour éviter les frappes américaines.

L'opération sera longue et extrêmement complexe. Bachar al-Assad possède 1000 tonnes de gaz chimique, les détruire prendrait des années. Des dizaines d'inspecteurs de l'ONU devront parcourir la Syrie pour localiser les sites et détruire les armes, une mission pratiquement impossible dans ce pays plongé dans une sanglante guerre civile.

Selon le *Wall Street Journal*, la Syrie a commencé à déplacer une partie de son arsenal chimique, l'éparpillant sur une cinquantaine de sites pour le soustraire aux yeux des inspecteurs.

L'Occident se leurre s'il croit que la disparition des armes chimiques réglera la guerre. Au contraire, rien ne sera réglé. L'Occident ne peut pas faire confiance à Assad, un dictateur prêt à tout pour sauver sa peau et son trône. L'ONU l'a déjà accusé de crimes contre l'humanité, bien avant l'utilisation du gaz sarin. Qu'attend l'Occident pour en finir avec Bachar ?

***Xavier Baron. *Aux origines du drame syrien*, Éditions Tallandier, 2013.**

Pour joindre notre chroniqueuse : **mouimet@lapresse.ca**

PHOTO HAMID KHATIB, REUTERS

Des membres de la brigade Liwaa Ahrar Suriya, branche de l'armée syrienne libre, prennent position à Alep.

GUERRE CIVILE EN SYRIE

« Amnésie collective »

Adoptée à l'unanimité par les pays membres de l'ONU en 2005, la doctrine sur la Responsabilité de protéger n'a pas empêché Bachar al-Assad de tuer plus de 100 000 civils syriens depuis trois ans. Une indication de la dérive subie par cet ultime recours censé protéger les citoyens les plus vulnérables de la planète, rapporte notre journaliste.

NICOLAS BÉRUBÉ

Les années changent, mais les images restent les mêmes : des cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants, abandonnés près des murs, le long des routes, alignés à la hâte par ceux qui ont échappé à la mort.

Les victimes des exactions en cours en Syrie font quotidiennement la démonstration que les tortionnaires ont la voie libre pour accomplir les pires massacres – tant qu'ils tuent à l'intérieur de leurs propres frontières.

« Pourtant, ces civils sont censés être protégés – par nous », laisse tomber l'ancien ministre des Affaires étrangères du Canada et deux fois président du Conseil de sécurité de l'ONU, Lloyd Axworthy. Mais nous avons failli à la tâche. Nous souffrons d'amnésie collective. »

Au début des années 2000, M. Axworthy a mis sur pied la Commission internationale sur l'intervention et la souveraineté des États, dont les travaux ont mené à la doctrine sur la Responsabilité de protéger (R2P), adoptée à l'unanimité par les membres de l'ONU, en 2005. À l'époque, les images du génocide rwandais et du massacre de Srebrenica, en Bosnie, étaient toujours fraîches dans la mémoire des délégués.

Huit ans plus tard, M. Axworthy estime que la R2P est devenue une coquille vide.

« Quand nous l'avons créée, la Responsabilité de protéger était un plan d'action solide, a-t-il confié en entrevue à *La Presse* cette semaine. Avec les années, c'est devenu un concept pointu dont débattent les experts. Nous avons oublié que la communauté internationale s'est engagée à mettre fin aux massacres, par la force, si nécessaire. »

Impasse à l'ONU

Philippe Bolopion, directeur des relations avec l'ONU de Human Rights Watch, à New York, estime que le gâchis syrien met en relief la « faillite monumentale » du Conseil de sécurité de l'ONU. Mais il refuse de faire porter le blâme à la communauté internationale.

« C'est la Russie et, dans une moindre mesure, la Chine qui permettent à Assad d'agir en toute impunité, dit-il en entrevue. La Russie soutient et arme le régime, fait de l'obstruction sur tous les plans. »

Pour espérer faire cesser les atrocités, dit-il, il faut que le Conseil de sécurité adopte une résolution pour renvoyer le dossier syrien à la Cour pénale internationale (CPI), qui serait chargée d'aller sur le terrain et de traduire en justice les responsables des massacres.

« C'est ce qui s'est produit au Darfour et plus récemment en Libye. Ça lancerait un message clair au gouvernement comme aux rebelles : "Vos crimes ne resteront pas impunis" », souligne M. Bolopion.

Pour M. Axworthy, actuel président de l'Université de Winnipeg, l'ONU ne se limite pas au Conseil de sécurité, et la paralysie actuelle aurait pu être évitée si le secrétaire général Ban Ki-moon l'avait décidé.

« L'Assemblée générale aurait pu se prononcer dans un vote, des États membres auraient pu explorer d'autres avenues, utiliser leur autorité morale… Mais le secrétaire général n'a pas poursuivi cette voie. Le veto des membres permanents est un produit de la Seconde Guerre mondiale, pour éviter que les nations ne s'attaquent entre elles. Aujourd'hui, il sert à faire de l'obstruction. Il est grand temps de réformer cette institution. »

Ban Ki-moon fustige le régime syrien

AGENCE FRANCE-PRESSE

GENÈVE — Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a accusé hier le président syrien Bachar al-Assad d'avoir « commis de nombreux crimes contre l'humanité », en soulignant que le rapport des experts de l'ONU « va conclure de manière accablante » à l'utilisation d'armes chimiques en Syrie.

Cette déclaration a jeté une ombre sur les pourparlers entre les chefs de la diplomatie américaine et russe, qui se poursuivaient pour le deuxième jour consécutif à Genève avec l'espoir qu'une avancée sur les armes chimiques de la Syrie favorise la tenue d'une conférence de paix.

Ban Ki-moon a clairement accusé le président Bachar al-Assad d'avoir « commis de nombreux crimes contre l'humanité » et s'est dit « persuadé que les responsables rendraient des comptes quand tout cela sera fini ».

À New York, Ban Ki-moon a prédit que le rapport des experts de l'ONU « va conclure de manière accablante » à l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, sans en attribuer directement la responsabilité au régime syrien. Mais il a clairement accusé le président Bachar al-Assad d'avoir « commis de nombreux crimes contre l'humanité » et s'est dit « persuadé que les responsables rendraient des comptes quand tout cela sera fini ».

Le rapport des experts de l'ONU qui ont enquêté sur place sur les accusations de massacre à l'arme chimique, le 21 août près de Damas, est attendu lundi, selon Paris. Leur mandat ne prévoit cependant pas qu'ils désignent les responsables de l'utilisation de ces armes.

À Genève, le secrétaire d'État américain John Kerry s'est déclaré déterminé, avec son homologue russe Sergueï Lavrov, « à travailler ensemble, à commencer par l'initiative sur les armes chimiques, avec l'espoir que [ces] efforts seront payants et apporteront paix et stabilité dans cette région tourmentée du monde ».

Dans l'après-midi, il a précisé avoir convenu avec Sergueï Lavrov d'une nouvelle réunion « à New York autour du 28 septembre », en marge de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU, pour fixer une date pour une conférence de paix sur la Syrie.

À l'issue d'une rencontre tripartite avec l'émissaire des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, Sergueï Lavrov a réaffirmé l'engagement de la Russie en faveur d'une conférence de paix avec la participation de « tous les groupes de la société syrienne ».

Aide renforcée à l'opposition

Lakhdar Brahimi est chargé de préparer une conférence internationale dite Genève 2 pour rechercher une solution politique. Jusqu'à présent, sa mission est restée dans l'impasse faute de consensus international et d'accord des belligérants.

Mais dans un communiqué publié hier, l'opposition syrienne s'est inscrite en faux sur l'idée qu'une percée sur les armes chimiques du régime permettrait d'avancer politiquement pour la paix dans le pays, ravagé depuis plus de deux ans et demi par une guerre civile qui a fait plus de 110 000 morts.

Le président français François Hollande a décidé hier de « renforcer le soutien international à l'opposition démocratique pour lui permettre de faire face aux attaques du régime », à l'issue d'une rencontre avec les ministres des Affaires étrangères de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et de la Jordanie. Aucune précision n'a été donnée sur ce renforcement. Jusqu'à présent, Paris ne fournit que du matériel non létal à l'opposition. Plusieurs pays du Golfe fourniraient en revanche des armes aux rebelles.

Grossesses hors mariage au Maroc

Les enfants de la honte

Promesses de mariage non tenues, viols, incestes. Qu'ils soient le fruit de l'amour ou d'un terrible drame, plus de 150 enfants nés hors mariage chaque jour au Maroc sont condamnés à vivre dans la honte. Ces « enfants du péché » aux yeux de l'islam sont également pour la justice marocaine la preuve vivante du crime qu'ont commis plus de 200 000 mères célibataires.

PHOTO NINON PEDNAULT, LA PRESSE

Solidarité féminine accompagne les mères célibataires marocaines pour qu'elles puissent subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

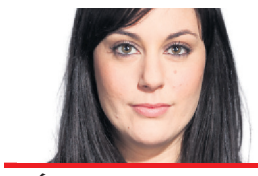

STÉPHANIE VALLET
CASABLANCA

Samira* est sur le point d'accoucher. Cette frêle jeune femme raconte son histoire avec un mélange de pudeur et de honte. Elle travaille depuis l'âge de 5 ans comme « petite bonne » à Casablanca. « Le père de mon enfant était un de mes collègues dans la villa où je travaillais. Il m'a demandée en mariage, mais quand il a su que j'étais enceinte, il n'a plus voulu m'épouser. J'ai caché ma grossesse à ma famille et je suis allée chez le médecin pour me faire avorter, mais il était trop tard. Ma patronne m'a emmenée à l'association et m'a dit que si j'abandonnais mon bébé, elle me reprendrait », explique-t-elle.

Tout comme les quelque 27 000 nouvelles mères célibataires recensées chaque année au Maroc, Samira est une oubliée de la Moudawana, le code de la famille adopté en 2004. Le document laisse encore aujourd'hui ces jeunes femmes dans l'impasse juridique : si elles peuvent désormais déclarer leur enfant à l'état civil sous un nom qu'elles pourront choisir dans une liste, elles restent considérées par le Code pénal (article 490) comme des prostituées, passibles d'une peine d'emprisonnement d'un mois à un an. « On est en 2013, mais la pire chose qui puisse arriver à une jeune femme marocaine, c'est d'avoir un enfant né hors mariage », explique Aïcha Chenna, fondatrice de Solidarité féminine. Pas question non plus de penser à se faire avorter puisque cette pratique est également illégale, même en cas de viol. Un cadre juridique qui favorise les abandons, mais aussi les suicides et les infanticides. « Vingt-quatre bébés sont abandonnés chaque jour, et je ne vous parle pas des cadavres qu'on trouve chaque jour dans les poubelles. Il y a un problème de moralité dans notre pays. Au nom de la honte, de la « hchouma », on sacrifie nos enfants. Dans le monde occidental, on dit qu'on attend un heureux événement. Chez nous, c'est le « mouchkil » (le problème) qui arrive », lance M^me^ Chenna.

Né de père inconnu

Si la Moudawana reconnaît la filiation naturelle entre la mère et son enfant, la filiation paternelle n'existe pas. Elle ne permet pas non plus à la mère de demander au père de reconnaître son enfant en recourant à l'analyse ADN, sauf en cas de fiançailles ou de mariage. Mais selon une jurisprudence de la Cour suprême, même si une filiation est établie par ADN, le père peut refuser de reconnaître l'enfant, qui restera considéré comme un « enfant naturel ».

Les jeunes femmes ne peuvent que très rarement compter sur le soutien du père biologique de leur enfant. Entre honte et illégalité, ils préfèrent renier le bébé.

« Vingt-quatre bébés sont abandonnés chaque jour, et je ne vous parle pas des cadavres qu'on trouve chaque jour dans les poubelles. » — Aïcha Chenna, fondatrice de Solidarité féminine

« On va taper à la porte des pères, mais le plus souvent, ils disent que rien ne prouve que si la mère a couché avec eux hors mariage, elle ne l'a pas fait avec un autre », explique Salah Sounja, assistante sociale chargée de l'accompagnement juridique à l'association INSAF.

Les travailleurs sociaux dans les associations venant en aide aux mères célibataires sont unanimes : la réconciliation familiale est la clé du succès de leur intervention. Mais c'est aussi le plus gros défi à relever pour eux.

Motivée par la peur d'être rejetée par son amoureux, Hannane* a choisi de lui cacher sa grossesse. « J'ai accouché d'un garçon il y a un mois et demi. Je suis tombée enceinte de l'homme avec qui je devais me marier. Quand j'ai appris que j'étais enceinte, j'ai eu si peur de le lui dire que je suis partie en prétextant aller travailler à Tanger », dit-elle le regard tourné vers le sol. Sans filiation paternelle, ces enfants grandissent comme des citoyens de seconde zone.

En février 2011, la fondatrice de Solidarité féminine s'est retrouvée face au désespoir de l'un d'entre eux, un jeune homme de 22 ans, étudiant en deuxième année de droit, qui a décidé de passer l'examen d'entrée dans la police. « Il l'a réussi, et au moment de terminer son dossier, l'agent lui a demandé le nom de son grand-père. Le jeune homme ne le sachant pas, l'homme a tout de suite compris que c'était un enfant né hors mariage, lui refusant du même coup d'intégrer la police », explique Aïcha Chenna.

PHOTO NINON PEDNAULT, LA PRESSE

N'ayant aucun recours juridique et ne trouvant aucune aide concrète, de nombreuses jeunes femmes vont abandonner leur bébé.

N'ayant aucun recours juridique et ne trouvant aucune aide concrète, de nombreuses jeunes femmes vont abandonner leur bébé, qui sera placé dans un orphelinat.

Vivre dans la honte

La mise à l'écart de la mère célibataire par sa propre famille est principalement liée à la honte que cette dernière lui accole. Si certaines jeunes femmes préfèrent quitter le foyer familial avant que leur grossesse ne paraisse, d'autres se confient à leur famille et sont répudiées.

Nombreuses sont également les mères célibataires qui choisissent de s'auto-exclure pour échapper au qu'en-dira-t-on. « Je suis arrivée à INSAF il y a deux mois. Je vais accoucher dans une semaine d'une petite fille. Je suis tombée enceinte d'un homme qui est encore marié, mais qui voulait m'épouser. Je suis partie pour cacher ma grossesse et éviter d'être exclue par mes proches. J'espère revenir un jour chez moi, mais ils ne voudront pas de moi », lance Leïla*.

Certaines familles exigent même que les femmes accouchent en ville et abandonnent leur bébé avant de revenir au foyer. « Je me souviendrai toujours de cette jeune fille de 18 ans qui est arrivée enceinte de neuf mois, en hiver, à l'association de planification familiale où j'étais bénévole à l'époque. Sa mère l'avait mise la veille sous la pluie, dans la rue, en lui disant : « Vide ton ventre et reviens », se souvient encore avec émotion la fondatrice de l'association Solidarité féminine.

*** Des noms fictifs ont été utilisés pour protéger l'identité des personnes interviewées.**

LES MÈRES CÉLIBATAIRES

220 000
Nombre de mères célibataires au Maroc, ayant donné naissance à 340 000 enfants entre 2003 et 2009, selon les résultats d'une enquête rendue publique en 2011

27 200
Nombre de grossesses hors mariage chaque année

24
Nombre de bébés abandonnés chaque jour

61 %
Pourcentage des mères qui ont moins de 26 ans

2/3
Proportion des mères célibataires qui ont été éloignées de leur famille pour partir travailler comme « petite bonne » à moins de 15 ans

Le cri d'alarme des associations

STÉPHANIE VALLET

Affolées par le nombre croissant d'enfants abandonnés à Casablanca, les associations Solidarité féminine et Institution nationale de solidarité avec les femmes en détresse (INSAF) se sont donné pour mission de renverser la tendance et de redonner un peu d'espoir et d'autonomie aux mères célibataires.

Au dernier étage du foyer d'INSAF, une dizaine de femmes dans la jeune vingtaine se détendent dans le salon commun de l'association. Le ventre arrondi pour la plupart, leur passage dans l'établissement leur permet de souffler un peu et de retrouver l'espace d'un instant un semblant de cocon familial où elles peuvent partager leur chambre, leurs repas et leurs soucis.

Les cris des bébés de quelques semaines résonnent dans la cage d'escalier du premier étage pendant que certaines mamans sont en formation. En entrant dans la pouponnière, on remarque tout de suite les 25 casiers numérotés fixés au mur, accueillant les effets personnels des petits pensionnaires. Une bien moindre capacité par rapport à la demande si on considère que l'ensemble des associations au Maroc ne répond qu'à 4 % des besoins.

« On reçoit des jeunes femmes qui sont dans leur troisième trimestre de grossesse ou qui viennent d'accoucher », explique Sarra Trifi, responsable Pôlemère-enfant de INSAF. « L'idée est d'aider la mère à retrouver son autonomie pour être responsable et défendre et protéger ses droits et ceux de son enfant. De là est venue la création de formations plus poussées pendant trois mois, de couture, coiffure, puériculture et cuisine, ce qui va leur permettre d'apprendre un métier et de garder leur enfant », ajoute-t-elle.

En plus d'offrir un suivi médical pour la mère et son enfant, INSAF s'occupe aussi de les aider dans leurs démarches admiratives ou même judiciaires. L'association tente également de faire reconnaître l'enfant par le père biologique. Puis, après six mois, les jeunes mères devront trouver un logement et un emploi ou retrouver leur famille si cela leur est possible, toujours avec le soutien d'INSAF.

Gagner sa vie

C'est à ce moment que Solidarité féminine entre en jeu. L'association poursuit l'accompagnement pendant trois ans, multipliant les possibilités de revenus. « Pendant tout ce temps, les enfants sont à la crèche de l'association pendant la journée alors que la maman est en formation/production. On a un restaurant/pâtisserie, un hammam et un salon de coiffure. Ces établissements permettent à la société d'entrer en contact avec ces jeunes mères : ce ne sont pas des ogresses, ce sont des accidentées de la vie qu'il faut aider à se réparer. On ne fait pas d'assistanat. Ici, tu gagnes ta vie », précise Aïcha Chenna.

PHOTO NINON PEDNAULT, LA PRESSE

Le passage des mères célibataires à l'INSAF leur permet de souffler un peu et de retrouver l'espace d'un instant un semblant de cocon familial.

Si les médias marocains permettent de donner une voix aux associations venant en aide aux mères célibataires et que de nombreux généreux donateurs contribuent à la cause, le contexte politique actuel au Maroc ne permet aucun changement majeur en la matière, étant donné que le gouvernement est majoritairement dirigé par le PJD, un parti islamiste.

Certains considèrent encore que M^me^ Chenna, condamnée par les prêcheurs des mosquées marocaines en 2000, encourage la prostitution avec son association.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Les envahisseurs

ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

« Ce n'est pas faire de l'antisémitisme que de craindre l'invasion de milliers de juifs. »
– *Le Courrier de Montmagny,* 5 février 1944.

«Il faut garder notre culture. Là, on est après se faire envahir.»
– Un résidant de Terrebonne, au *Téléjournal,* 12 septembre 2013.

■■■

Depuis que Québec a lancé son projet de « charte des valeurs québécoises », il n'est pas rare d'entendre des gens affirmer que les immigrants et les fidèles de religions minoritaires sont en train d'« envahir » le Québec et d'y imposer leur façon de vivre. On reconnaît dans de tels propos un thème récurrent dans l'histoire de la province, comme dans l'histoire de nombreuses autres régions du monde.

D'une décennie à l'autre, selon les tendances migratoires, des Québécois ont déploré l'arrivée « massive » dans la province d'immigrants juifs, italiens, grecs et haïtiens. Cette perception d'une « invasion » est étonnante dans la mesure où les Québécois francophones ont toujours été très majoritaires (80 %) au Québec. Ces « nuées de Juifs » qu'on a tant craintes constituent aujourd'hui moins de 2 % de la population de la province. Les musulmans, dont les plus pratiquants dérangent tant, représentent aujourd'hui 3 % de la population québécoise. Et les sikhs, ces enturbannés qui occupent nos terrains de soccer, ne sont qu'un Québécois sur mille.

Une autre dame de la banlieue de Montréal, interrogée par Radio-Canada, déplorait que « c'est notre pays et on est obligés de changer nos habitudes ». Cette perception vient évidemment des « accommodements raisonnables » qui ont fait les choux gras des médias. Toutefois, dans les faits, combien de Québécois ont dû « changer leurs habitudes » à la suite de demandes faites par des membres de minorités religieuses?

Il n'y a jamais eu d'invasion d'étrangers au Québec. C'est d'autant plus vrai qu'aujourd'hui, contrairement à ce qui était le cas avant les années 70, le gouvernement du Québec a juridiction sur l'immigration. C'est ce gouvernement, totalement contrôlé par des Québécois francophones, qui décide combien de nouveaux arrivants peuvent s'installer dans la province et qui les choisit, un par un.

Comme une bonne partie des craintes des Québécois de souche sont fondées sur des perceptions inexactes plutôt que sur des faits, l'adoption d'une « charte des valeurs québécoises » ne les soulagera que très temporairement. Les membres des minorités religieuses ne disparaîtront pas de la fonction publique, ils en sont déjà absents. Ils ne disparaîtront pas non plus de la minuscule partie de l'espace public qu'ils occupent… à moins qu'on étende l'interdiction des signes religieux jusqu'à la rue.

La seule manière de calmer les tenants de l'« invasionnisme » serait de couper net l'immigration des gens qui ne font pas l'affaire de la majorité, notamment ceux qui portent des signes religieux et ceux qui ne parlent pas français. On fermerait ainsi la porte à la plupart des immigrants et réfugiés venant de Chine, des Philippines, d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, d'Égypte, de l'Inde, du Sri Lanka, d'Afghanistan, du Pakistan, d'Irak… Il resterait les Français… qu'on maudissait autrefois.

Le retour des Expos?

FRANÇOIS CARDINAL
francois.cardinal@lapresse.ca

Le retour des Expos? On se doutait bien que le sujet rebondirait dans la campagne électorale, mais pas si tôt. Et surtout pas de la bouche de Marcel Côté…

L'idée, il est vrai, n'a rien de farfelu. Le contexte a suffisamment changé en dix ans pour que la métropole songe à réintégrer le baseball majeur. Mais il y a néanmoins un problème avec l'engagement de M. Côté: son trop grand volontarisme.

Si le baseball majeur remet un jour les pieds ici, il faudra que cela se fasse à l'initiative du privé.

Le chef de la Coalition Montréal souhaite non seulement encourager des investisseurs à se joindre à l'aventure, il se dit prêt à approcher des gens d'affaires pour qu'elle se matérialise. Plus encore, il a promis, sur les réseaux sociaux, d'en faire une « priorité »…

Bref, Marcel Côté veut se faire promoteur… alors que la Ville doit se limiter à un rôle d'accompagnateur.

Si le baseball majeur (MLB) remet un jour les pieds ici, il faudra en effet que cela se fasse à l'initiative du privé. C'est lui qui aurait à acquérir une équipe, lui qui aurait à payer la construction d'un stade, si jamais l'actuel ne faisait pas son bonheur.

Cela n'a rien d'impossible. L'ancien Expo Warren Cromartie a l'appui de la Chambre de commerce, qui a lancé une étude en ce sens. L'avocat Guy Bertrand dit avoir l'appui d'« investisseurs orientaux et internationaux ». Et le Conference Board estime que « les conditions du marché sont réunies pour que Montréal héberge une franchise de la MLB ».

Peut-être. Le taux de change est plus favorable qu'à l'époque. Le partage des revenus favoriserait Montréal. Le sport connaît un regain dans les petites ligues. Et l'industrie médiatique serait aujourd'hui plus réceptive.

Mais attention! Ce n'est pas parce qu'un projet est viable qu'il provoquera soudainement un afflux de capitaux. Les écueils sont trop nombreux.

D'abord, il n'y a pas d'équipe sur le marché. En 40 ans, une seule équipe a déménagé: les Expos! Et rien ne laisse croire à une prochaine expansion.

Ensuite, la construction d'un nouveau stade – condition *sine qua non* selon l'ancien ministre Michael Fortier – ferait grimper la facture, avec l'acquisition d'une équipe, à environ 1 milliard. Cela prend des poches profondes, quand on sait à quel point il faudrait du temps et des pertes financières avant que les Expos 2.0 ne deviennent un tant soit peu compétitifs. Quant à l'actuel Stade, bien malin qui saurait trouver des gens d'affaires prêts à miser à nouveau sur un équipement jugé inadapté.

Enfin, Montréal a changé en 15 ans. L'Impact a pris la place laissée vacante par les Expos, de la même manière que le soccer a chassé le baseball des parcs. La balle a beau connaître un regain, le ballon est autrement plus populaire, surtout auprès des jeunes.

Qu'un maire soit prêt à accompagner des investisseurs privés comme souhaite le faire Denis Coderre, cela va de soi. Qu'il veuille les aider en cédant un terrain de la Ville comme le propose Richard Bergeron, soit.

Mais en faire plus reviendrait à promettre une éventuelle aide financière publique à un projet qui doit demeurer essentiellement privé.

DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

LA PRESSE+ **Voyez la caricature en mouvement de Serge Chapleau dans *La Presse +*.**

OPINION

Importants, les symboles

JONATHAN GUILBAULT
Diplômé en théologie et en philosophie, l'auteur collabore régulièrement à notre section Débats.

Parmi les arguments censés rendre plus digeste la Charte des valeurs québécoises, celui-ci semble emporter une adhésion massive: un croyant devrait renoncer sans difficulté à arborer un symbole religieux durant le travail, car une foi religieuse authentique est essentiellement une affaire de conviction intérieure. Conséquemment, la Charte ne brimerait pas la liberté de religion des citoyens.

Cet argument s'adresse manifestement à des Occidentaux modernes. Avant le « désenchantement du monde » opéré par le rationalisme au cours des derniers siècles, bien peu auraient osé dissocier ainsi une conviction de sa traduction dans l'espace symbolique.

Depuis le début de son histoire, l'humanité a trouvé dans le grand livre de la nature des éléments qui lui parlent de l'invisible: des symboles. Tout en conservant leur consistance propre, des réalités terrestres expriment des réalités spirituelles.

Si un symbole comme le feu est universel, d'autres sont propres à des cultures particulières. Ainsi, au Moyen Âge, le crapaud, difforme, évoquait le diable, et conséquemment on l'associa aux projets infernaux des sorcières. La grenouille, au contraire, frappant surtout les imaginations par son émergence hors du tombeau des eaux, manifestait la résurrection du Christ.

Aujourd'hui, notre esprit s'échappe moins aisément dans la sphère de l'invisible lorsque nos yeux rencontrent un amphibien. Un crapaud est un crapaud. Le conjurer avec un signe de croix relèverait de la superstition.

Ainsi, notre candeur se serait transmuée en savoir… Mais est-ce exact? N'avons-nous pas égaré quelque chose en chemin? Le débat fait rage depuis longtemps à l'intérieur du christianisme. D'un côté, certains croyants s'accommodent très bien de la sensibilité moderne: Jésus n'a-t-il pas enseigné que les vrais adorateurs de Dieu lui rendent un culte en esprit? N'a-t-il pas stigmatisé les pratiques « extérieures » des pharisiens? Dans cette perspective, porter une croix ne mène à rien, car « l'habit ne fait pas le moine ».

De l'autre côté, certains font valoir que le christianisme est la religion de l'incarnation. Dieu ayant pris chair, il respecte infiniment notre nature d'êtres qui évoluent dans un univers matériel. Autrement dit: nous sommes autant corps qu'esprit, il nous faut donc un langage accessible aux sens pour faire le pont entre ciel et terre. D'où les sacrements.

■■■

Qui a raison? On admettra ne point regretter le temps où l'Église, en réaction à une sécularisation agressive, s'accrochait démesurément à des symboles et à un langage devenus incompréhensibles, ou à la pratique des sacrements comme condition expresse du salut. Toutefois, en laissant nos croyances s'émanciper de toute médiation liturgique, symbolique, ne finit-on pas rapidement par ne plus pratiquer du tout, même seulement « en esprit » ?

Le recours aux symboles renferme donc une certaine sagesse. Il nous aide à nous souvenir de ce qui importe et à nous comporter en conséquence.

Un fonctionnaire peut survivre sans une photo de sa fiancée encadrée sur son bureau. Mais il se peut qu'il tienne à ce cadre. Qu'il y tienne comme une preuve de sa fidélité: « Tu es présente dans l'espace que j'occupe toute la journée. »

C'est un peu la même chose dans le cas des symboles religieux. Par-delà leur fonction identitaire, ils jouent aussi, parfois, un rôle religieux significatif. Si c'est vrai chez certains chrétiens seulement, ce l'est davantage chez plusieurs croyants d'autres religions.

On ne peut pas affirmer péremptoirement qu'une vraie religiosité n'est qu'intérieure et qu'elle s'accommode nécessairement du retrait des symboles religieux pendant le travail. On peut décider que c'est ainsi pour soi; mais on ne saurait statuer en ce sens pour les autres, comme le fait cette charte qui deviendra peut-être un symbole… de grenouillage politique.

LA PRESSE+ DÉBATS

› AUJOURD'HUI

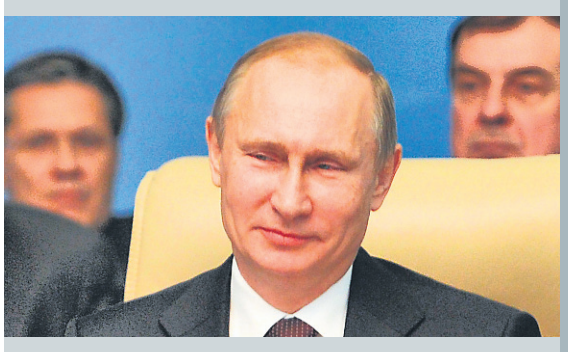

Le coup d'éclat de la Russie

La Russie a bouleversé les plans des États-Unis en convainquant la Syrie de soumettre ses armes chimiques à une supervision internationale, un coup d'éclat planifié, dit Katia Piskunova, spécialiste de la politique étrangère russe à l'Université de Montréal.

› DIMANCHE

Cessons de juger les enfants autistes

Laurence Nadeau a un enfant autiste. Pour elle, cette maladie doit être acceptée comme n'importe quel autre handicap.

ÉDITORIAL › **Le bonheur brut** par Mario Roy

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**

DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**

CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Je croyais que Marcel Côté était un candidat sérieux. Mais à la suite de son point de presse sur le retour du baseball à Montréal, j'ai débarqué. Avec à ses côtés Marvin Rotrand affublé d'une calotte des Expos, on aurait cru assister à un sketch du festival Juste pour rire. La ville de Montréal a eu son lot de comiques et de clowns; il est grand temps d'être administré par des gens compétents.
— Daniel Fortin, Île-des-Sœurs

DÉBATS

Le grand dessein

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Et si tout cela avait été calculé? Si l'idée de lancer sur le Québec cette grenade qu'est la Charte des valeurs n'était qu'un plan pour permettre au PQ d'obtenir un gouvernement majoritaire?

Nul doute que le gouvernement se penche actuellement sur des sondages internes pointus, histoire de prévoir combien de gains un appel aux passions nationalistes viscérales pourrait lui rapporter.

Et tant pis si une telle campagne se faisait sur le dos des immigrés et des minorités religieuses, et tant pis si elle dressait le reste du Québec contre Montréal… Le PQ n'a guère de votes à gagner dans la métropole.

Si la « majorité silencieuse » le suit, le gouvernement ira en élections début décembre en se présentant comme le champion du « peuple » face aux « élites ».

La stratégie est cohérente avec la démarche de Jean-François Lisée, le stratège le plus brillant du PQ.

La tactique populiste du *« wedge politics »*, soit l'exploitation des divisions sur un enjeu émotionnel, a souvent été pratiquée ces dernières années, mais en dehors des partis d'extrême droite européens, on n'a pas d'exemple récent de campagne électorale pratiquée sur le dos des minorités – une abomination dans une société démocratique.

La stratégie est cohérente avec la démarche de Jean-François Lisée, le stratège le plus brillant du PQ, lequel est probablement le maître d'œuvre du projet orchestré autour de la charte.

Pourquoi, en effet, cette loi inutile qui ne repose que sur le vague « malaise » qu'évoque le ministre Drainville? Parce que le PQ avait promis d' « agir » ? Allons donc! Tous les gouvernements brisent des promesses. La disposition centrale de la charte (l'interdiction des signes religieux) ne sera même pas complètement appliquée là où sévirait la « crise » inventée par le PQ, puisque la seule région cosmopolite du Québec y échappera en partie grâce au droit de retrait.

L'unique utilité de la charte sera de servir de thème électoral à un gouvernement qui, après une année de gestion calamiteuse, n'en aura aucun autre.

Si en plus Ottawa s'interpose en contestant la constitutionnalité de la charte, ce sera encore mieux! L'opposition des *« Canadians »* renforcera la mentalité de camp retranché qui prévaut dans bien des milieux.

Il y a des années que M. Lisée pilote une stratégie identitaire axée sur le « nous », ce « nous » impliquant par définition l'opposition aux « autres ».

Depuis longtemps partisan d'une laïcité fermée et de la hiérarchisation des droits (deux caractéristiques fondamentales de la charte), M. Lisée a déjà soutenu que les néo-Québécois devraient être privés de leurs droits politiques si leur connaissance du français et de la culture québécoise n'était pas suffisante.

Dans un dossier percutant de *L'actualité,* il a élevé la barre des exigences envers les anglophones. Naguère, on leur demandait d'apprendre le français. Ils l'ont fait. Mais pour M. Lisée, cela ne suffit plus pour les reconnaître comme de vrais Québécois: il faut désormais qu'ils adoptent la culture « canadienne-française », qu'ils connaissent Marie-Mai autant que Rufus Wainwright, qu'ils parlent le moins possible leur langue maternelle et qu'ils participent au combat pour le français avec l'enthousiasme de la SSJB.

Cette campagne pernicieuse, conjuguée à la politique linguistique inutilement répressive du gouvernement Marois, a définitivement convaincu nombre de jeunes « anglos » qu'ils n'ont pas de place au Québec.

La Charte pourrait priver le Québec des immigrants dont il a besoin et faire fuir les plus qualifiés? La Charte pourrait détourner à jamais les minorités de la souveraineté?

Pour le PQ, c'est sans importance, car il est évident qu'il n'y aura jamais beaucoup de « oui » à aller chercher chez les néo-Québécois. Une vague de départs pourrait au contraire favoriser l'accès à la souveraineté.

Machiavel ne saurait mieux dire.

CHARTE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

PHOTO JACQUES BRINON, ASSOCIATED PRESS

Les tensions ethniques en France ont connu leur apogée en 2005, quand des émeutes ont secoué les banlieues populaires du pays pendant trois semaines.

Le mythe français

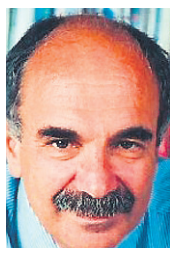

MICHEL WIEVIORKA
Sociologue, l'auteur est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, à Paris.

Après Angela Merkel (octobre 2010), David Cameron (février 2011) – vivement applaudi en France par Marine Le Pen – et quelques jours plus tard Nicolas Sarkozy, la première ministre du Québec, Pauline Marois, vient de décréter l'échec du multiculturalisme.

M^me^ Marois précise sa pensée en vantant « le plus bel exemple » que constitue le modèle français d'intégration, « notamment pour les immigrants du Maghreb ». Il faut malheureusement lui demander de réviser son jugement.

Jusqu'à la fin des années 70, en France, l'idée républicaine n'était guère en débat; tout au plus des mouvements « nationalitaires », breton et occitan notamment, avaient-ils mis en cause la façon dont la République avait contribué durant un bon siècle au laminage d'identités et de langues régionales.

Puis sont venues les violences des premiers « étés chauds », la question des « banlieues », et la prise de conscience des transformations de l'immigration. Le migrant, au lieu d'être un célibataire venu travailler en France pour économiser et rentrer ensuite au pays, devait désormais être inclus dans la vie du pays, le regroupement familial l'installait sans retour, avec femme et enfants, dans la société française.

Dans un contexte dominé aussi par le chômage, la précarité et la désindustrialisation, le racisme s'est renouvelé et étendu, tandis que l'islam devenait la deuxième religion du pays et que le Front national passait du statut de groupuscule à celui de parti important.

Le modèle d'intégration français est apparu alors comme impuissant pour endiguer les forces d'une décomposition opérant dans tous les domaines de la vie collective – social, économique, culturel, politique.

Des débats passionnés ont agité le pays à propos du « foulard », des émeutes ont agité les banlieues populaires, avec un pic en 2005 – trois semaines de violence, sur tout le territoire national, des centaines de voitures incendiées chaque nuit –, et la sécurité n'a cessé de constituer une préoccupation de plus en plus constante et centrale.

En France, la laïcité tant vantée est fréquemment soupçonnée d'être mise en avant pour mieux humilier l'islam, résister à sa présence ou s'y opposer.

Les Français, c'est vrai, sont attachés à l'idée républicaine. Mais celle-ci tend à apparaître comme un universalisme abstrait, une promesse superbe, mais qui n'est plus tenue, et en tous cas pas pour tous. Le jeune issu de l'immigration maghrébine qui habite un ghetto urbain, qui est confronté au racisme, aux incessantes interpellations policières « au faciès », et qui sera chômeur bien plus que d'autres, ne peut trouver son compte dans la magnifique devise qu'il lit au fronton des édifices publics, à commencer par l'école, qui annonce « RF (République Française) » et précise: « Liberté, égalité, fraternité ». Ces trois catégories ne sont pas tout à fait pour lui.

La République est une belle idée, mais une réalisation de moins en moins efficace. Du coup, ceux qui veulent la défendre et la promouvoir ont le choix entre trois logiques, qu'ils peuvent éventuellement conjuguer: la sommation (je vous somme de vous intégrer), l'incantation et la répression.

La laïcité tant vantée devient un combat défensif, réactif et non pas d'émancipation et de séparation des Églises et de l'État. Comme il y a un siècle, elle est fréquemment soupçonnée d'être mise en avant pour mieux humilier l'islam, résister à sa présence ou s'y opposer.

Personne en France ne souhaite en finir avec la République et la laïcité, pas même le Front national, qui ne cesse désormais d'afficher son adhésion à ces valeurs. Mais personne n'a la recette pour véritablement les faire vivre sans encombre: telle est la situation du modèle français, qui tend à devenir un mythe, ou une idéologie, tant il est devenu difficile à mettre en œuvre concrètement.

N'attisons pas les feux de la haine

NADIA KERBOUA
L'auteure est Québécoise et ancienne journaliste algérienne.

Depuis mon arrivée au Québec, il y a presque 20 ans, c'est la deuxième fois que je perçois, çà et là, des relents de racisme et de haine envers la communauté arabe et musulmane. Auparavant et entre-temps, pas de vrai racisme, mais parfois des petits préjugés que j'arrivais à dissiper par la parole ou par l'écrit.

La première fois que j'ai été confrontée à ce malaise, ce fut après les événements du 11-Septembre. On mettait les Arabes, les musulmans et les islamistes dans le même sac. Là aussi, il a fallu parler, clarifier, convaincre, même si cela demandait beaucoup d'énergie. Ce même malaise réapparaît maintenant avec les discussions sur la Charte de la laïcité, dite des valeurs québécoises. La plupart des propos que j'entends autour de moi visent les musulmans et frisent parfois l'islamophobie.

Comme démocrate et ancienne journaliste qui a exercé en Algérie dans un pays en lutte contre le terrorisme intégriste religieux, je suis plus que sensible à la volonté des peuples et des individus de préserver leur identité, leur liberté et leur démocratie. Le Québec, le Canada, terres de diversité, de métissage et de respect des droits de la personne, attirent les immigrants dont ils ont besoin, justement pour cela. Les communautés qui viennent du monde entier s'y sentent plus respectées et incluses que partout ailleurs. C'est pour cela qu'elles aiment le Québec comme si c'était leur pays de naissance et, dans bien des cas, le préfèrent à leur propre pays d'origine où certains ont connu pauvreté, emprisonnement et torture. Il n'y a qu'à voir avec quel enthousiasme ces communautés participent en grand nombre aux fêtes de la Saint-Jean et du Canada.

Je suis d'accord que, pour des raisons de sécurité évidentes, on ne peut servir ni embaucher dans le public une personne dont on ne voit pas le visage (couvert par une burqa, un tchador ou un masque de carnaval), mais de là à interdire des emplois à des femmes qui portent de simples foulards par conviction religieuse, c'est une injustice et une iniquité. C'est leur imposer une double peine: celle du statut inférieur que leur confèrent les religions et celle de l'empêchement de leur libération par le travail.

Depuis mon arrivée au Québec, c'est la deuxième fois que je perçois des relents de racisme envers la communauté arabe et musulmane.

Je ne porte pas le voile, et personnellement, je suis contre. Je suis athée, mais je revendique aussi une partie de mon patrimoine culturel musulman et laïque. Je suis allergique aux extrémismes religieux et politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche. Je ne veux pas que des extrémistes musulmans parlent en mon nom et portent atteinte à ma réputation, mais je ne veux pas non plus adhérer à une charte qui, en l'état, victimise doublement la femme musulmane.

Il y a des luttes plus importantes que d'attiser, à cause d'un bout de tissu, la haine des musulmans (« ils » nous envahissent!). Celle-ci mène à la *préfascisation* qui gagne du terrain dans des pays comme la France. Mais le Québec n'est pas la France. Il doit certes être à cheval quant au respect des droits fondamentaux et à l'égalité des sexes. Il doit certes, être vigilant face à l'intégrisme religieux qui peut créer des cellules dormantes terroristes. Mais il doit unir son peuple, tout son peuple, et non le diviser. Il doit continuer à lutter pour l'équité salariale, pour l'intégration et contre le chômage qui atteint 30 % des Québécois d'origine maghrébine, et plus encore chez la femme musulmane.

À mes concitoyens québécois, je dis oui à la laïcité intelligente et à la neutralité de l'État. Mais n'attisons pas les feux de la haine, de l'exclusion et n'encourageons pas la chasse aux sorcières.

Aux législateurs, je dis: ne tombez pas dans le populisme d'extrême droite. Ne vous mettez pas au niveau des intégristes et méfiez-vous de la tyrannie de la majorité. Et surtout, dites-vous bien que cette charte, telle qu'elle est présentée aujourd'hui, ne contribuera pas à libérer la femme musulmane québécoise. Elle l'enfermera encore plus.

Nous avons toujours des emplois en stock.

Les plus importants détaillants canadiens embauchent sur Workopolis.

Le service à la clientèle c'est votre rayon? Visitez notre section « vente au détail » pour trouver l'emploi dont vous rêvez, ainsi que des outils et des conseils pour faire l'étalage de vos talents. De plus, grâce à nos alertes-emploi et à nos fils Twitter, vous trouverez en un rien de temps des débouchés correspondant à votre offre de services.

workopolis.com #workopolis

WORKOPOLIS